COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE METZ MÉTROPOLE

2007

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

CA2M COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Metz Métropole

# ÇA S'EST PASSÉ EN 2007

20
07

## # JANVIER

**Au 1er janvier, les communes de Fey et Marieulles-Vezon, situées au sud du territoire, rejoignent la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.** Celle-ci compte désormais 40 membres. Pour Fey et Marieulles-Vezon, cette adhésion se traduit par la mise en place de nouveaux services aux habitants par la Communauté : instruction des autorisations liées au droit des sols, collecte et traitement des déchets, amélioration des transports en commun notamment.

## # FÉVRIER

**Du 14 au 16 février, Metz Métropole a accueilli la conférence des Présidents d'Universités françaises.** Réunis à l'Université Paul Verlaine-Metz, ils y ont débattu de l'avenir de l'enseignement supérieur en France face au défi de la mondialisation. Quelques moments ont pu leur être dégagés cependant pour profiter d'une découverte de la ville.

## # MARS

**L'Opéra-Théâtre de Metz propose une création mondiale de Charles Chaynes : Mi Amor.** Opéra en un acte composé en collaboration avec Eduardo Manet et Arturo Tamayo aux commandes de l'Orchestre national de Lorraine pour l'accompagnement musical. Que des artistes de réputation d'ampleur internationale donc pour ces deux histoires d'amour fou mises en parallèle avec la violence politique de l'Argentine des années 30.

## # AVRIL

**Le 18 avril, les Musées de Metz inaugurent l'exposition «Sous l'égide de l'Empereur, Metz au temps de Napoléon».** Organisée à l'initiative de Quattropole, elle offre un panorama de la ville de Metz à l'époque du Premier Empire (1804-1814). Le leg de Jacques Onfroy de Breville a permis d'illustrer la «légende napoléonienne» tandis que le Trésor de la cathédrale de Metz a fourni quelques pièces d'orfèvrerie notamment.

## # MAI

**Le 24 mai, 400 écoliers de la Métropole ont assisté au spectacle « tRIONS en scène » par la compagnie Les Toutj'tés.** Une manière ludique de récompenser les participants du programme « l'école et le recyclage » tout en les sensibilisant aux risques de pollution si la chaîne de recyclage n'est pas respectée. Une animation suivie d'un joyeux goûter.

## # JUIN

**Le 10 juin, le TGV-Est Européen est mis en service, mettant ainsi Metz Métropole à 82 minutes de la capitale.** Un véritable programme de fête a été mis en place tout au long du mois de juin pour fêter l'événement : parcours artistique avec 16 créateurs contemporains, concert du Mickaël Nyman Band (BO de La Leçon de Piano), spectacles pyrotechniques, Nuit des Etoilés (3 soirées gastronomiques avec des chefs étoilés au Michelin aux fourneaux).

## # JUILLET + AOÛT

**Le 10 juillet, la CA2M a posé la première pierre du Centre Technique Communautaire à la ZAC de la Petite Voëvre.** Ce bâtiment de 7 500m² accueillera les 155 agents du Pôle Environnement-Déchets avec leur matériel. Résolument écologique, ce bâtiment sera équipé de panneaux solaires pour chauffer l'eau des douches des agents, une partie de la toiture sera végétalisée et l'eau de pluie sera récupérée à hauteur de 50m³ pour le nettoyage quotidien des camions. Cet événement ponctuait une journée de visite de chantiers qui a conduit les élus au Quartier de l'Amphithéâtre tout d'abord pour suivre l'évolution du chantier du Centre Pompidou-Metz, direction Moulins-Saint-Pierre ensuite pour suivre une opération de correction du système d'évacuation d'eaux pluviales avant d'enchaîner avec Metz-Grigy, pour voir le nouveau giratoire destiné à fluidifier la circulation et marquer l'entrée de Metz depuis la rocade sud.

## # SEPTEMBRE

**Du 5 au 8 septembre, Metz Métropole était le théâtre d'un des colloques scientifiques les plus réputés au monde : l'ECME (European Conference on Molecular Electronics).** Trois Prix Nobel, en les personnes de Jean-Marie Lehn, Alan Heeger et Robert Grubbs, ont tenu des conférences devant 350 universitaires, scientifiques, chercheurs et industriels des quatre coins du monde. Au programme : les matériaux de demain.

## # OCTOBRE

**La Carte des Balades Nature nouvelle est arrivée !** La dernière édition datait de 2003 et méritait un coup de jeune. Au menu : 20 nouveaux itinéraires de balades familiales pour découvrir la faune et la flore du territoire ainsi que les trésors patrimoniaux et historiques de nos villes et villages. 100 000 exemplaires ont été imprimés et près de 6 000 ont été distribués à la Foire Internationale de Metz, sur le stand de la CA2M qui lui était dédié.

## # NOVEMBRE

**Les premières fouilles menées par la CA2M depuis l'obtention de son agrément ont livré leurs résultats.** Sur une dizaine d'hectares d'un ancien champ de fraises de Woippy, les membres du Pôle Archéologie Préventive ont mis au jour des restes de bâtiments datant de 530 avant Jésus-Christ. Photos, relevés topographiques et prélèvement d'échantillon devraient permettre ensuite d'établir la situation environnementale du site à l'Âge de Fer.

## # DÉCEMBRE

**Du 24 novembre au 12 décembre, Metz Métropole a vécu à l'heure d'Ambroise Thomas**, compositeur d'origine messine jouissant d'une belle réputation à l'étranger mais quelque peu oublié en France. Expositions, récital, concert et opéra étaient au programme de cette première biennale.

# SOMMAIRE

2007


**02** ✜ ÇA S'EST PASSÉ EN 2007

**05** ✜ ÉDITO

**06** ✜ L'INSTITUTION COMMUNAUTAIRE

- **06** ♦ 40 communes pour conjuguer nos futurs
- **08** ♦ Compte administratif
- **10** ♦ Les partenaires de la CA2M
- **12** ♦ Le Conseil

**14** ✜ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- **16** ♦ Numérique, santé et artisanat piliers du développement futur de Metz Métropole
- **18** ♦ La performance des formations et des recherches en ligne de mire
- **21** ♦ Tourisme et nature conjugués à Metz Métropole

**22** ✜ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- **24** ♦ 4 zones d'aménagement mobilisent les efforts de la CA2M
- **28** ♦ Améliorer les transports pour le confort des usagers... et l'avenir de la planète
- **31** ♦ Aménagement de l'espace communautaire : penser les besoins du futur

**34** ✜ ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- **36** ♦ Assainissement et gestion des déchets au service d'un cadre de vie agréable

**40** ✜ ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- **42** ♦ Centre Pompidou-Metz, le chantier commence
- **44** ♦ L'ÉSAM tournée vers l'Europe et le futur
- **46** ♦ Une expo temporaire aux Musées de Metz
- **47** ♦ Opéra-Théâtre de Metz, 2007 l'année des premières !
- **48** ♦ Le Conservatoire à Rayonnement Régional change de couleurs




# ÉDITORIAL

Le Rapport d'Activité est toujours un acte fort pour une collectivité. C'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de prendre du recul sur nos actions, de constater tout le chemin parcouru et celui à parcourir encore. En tant que nouveau Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, ce Rapport d'Activité revêt une importance toute particulière car il illustre le travail accompli par la précédente assemblée dont nous portons l'héritage aujourd'hui. Il m'appartient d'en prendre acte et de poursuivre les actions engagées afin que plus qu'une communauté de moyens notre agglomération soit avant tout une communauté de destin, qui met tout en œuvre pour améliorer la qualité de vie de ses habitants et lui assurer un avenir.

Je souhaite malgré tout souligner particulièrement 3 éléments dans la vie de notre agglomération en 2007. Tout d'abord, notre communauté c'est enrichit de deux nouvelles communes, Féy et Marieulles-Vezon portant ainsi le rayonnement de notre action sur 40 communes. L'unité fait la force d'un territoire.

L'année passée a vu aussi la création d'un service d'Archéologie Préventive communautaire. La notion de préservation de notre histoire et de notre mémoire tout en permettant de poursuivre notre développement me paraît essentiel. Je suis heureux que nous puissions disposer d'un tel outil au sein même de nos services.

Enfin, je voudrai souligner tout particulièrement les actions menées dans le domaine de l'attractivité de notre territoire et de son développement économique. Une mention particulière est à faire sur le lancement des travaux du Centre Pompidou-Metz qui va propulser notre agglomération parmi les grandes métropoles culturelles européennes. Parallèlement à cela le travail sur la création de nouvelles zones d'activités permet de nous donner des perspectives économiques capitales.

La précédente assemblée a eu la lourde tâche de créer notre Communauté d'Agglomération et de la doter des atouts nécessaires à son évolution. À nous à présent de l'amener à la maturité et à un développement harmonieux, durable et solidaire.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE METZ MÉTROPOLE

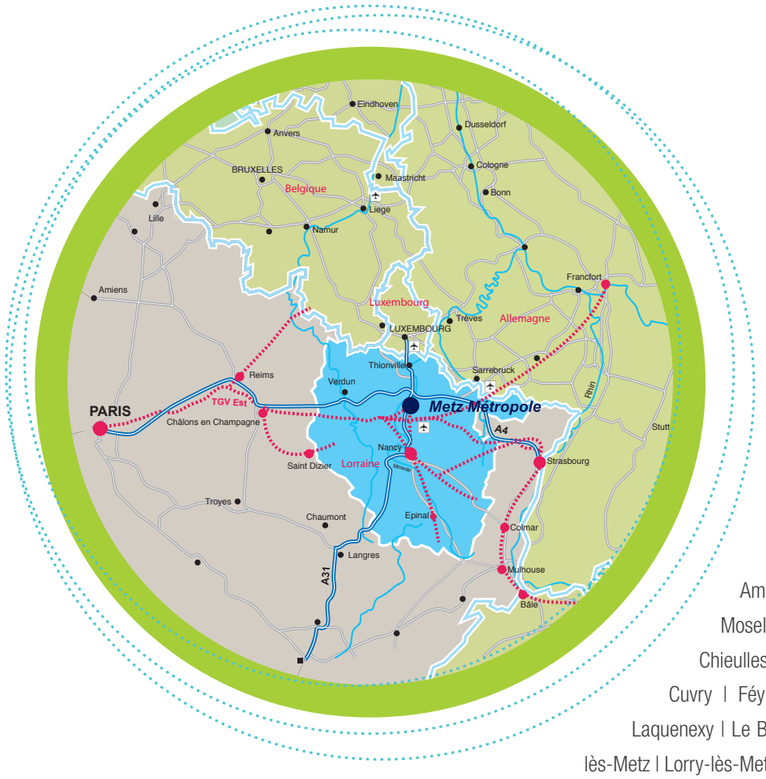


AU 1ER JANVIER 2007, LA CA2M REGROUPE 40 COMMUNES :

Amanvillers | Ars-Laquenexy | Ars-sur-Moselle | Augny | Châtel-Saint-Germain | Chieulles | Coin-lès-Cuvry | Coin-sur-Seille | Cuvry | Féy | Gravelotte | Jussy | La Maxe | Laquenexy | Le Ban-Saint Martin | Lessy | Longeville-lès-Metz | Lorry-lès-Metz | Marieulles - Vezon | Marly | Metz | Mèy | Montigny-lès-Metz | Moulins-lès-Metz | Noisseville | Nouilly | Plappeville | Pouilly | Pournoy-la-Chétive | Rozérieulles | Sainte-Ruffine | Saint-Julien-lès-Metz | Saint-Privat-la-Montagne | Saulny | Scy-Chazelles | Vantoux | Vany | Vaux | Vernéville | Woippy

**Féy et Marieulles-Vezon sont les dernières communes à rejoindre la métropole au 1er janvier 2007.**

Conformément à la loi Chevènement du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le District de l'Agglomération Messine, créé en 1975 et composé de 10 Communes, s'est transformé le 1er janvier 2002 en communauté d'agglomération, la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M).

Cet établissement public de coopération intercommunale existe par la volonté affirmée de 40 Communes (les 10 issues du District auxquelles se sont jointes 30 autres communes depuis) de se regrouper et d'unir leurs forces pour assurer le développement et le rayonnement de l'agglomération messine.

Autoroutes et routes à grande circulation
TGV Est
Lorraine



# 40 COMMUNES 230 000 HABITANTS

## AU COEUR D'UNE AIRE URBAINE DE 450 000 HABITANTS

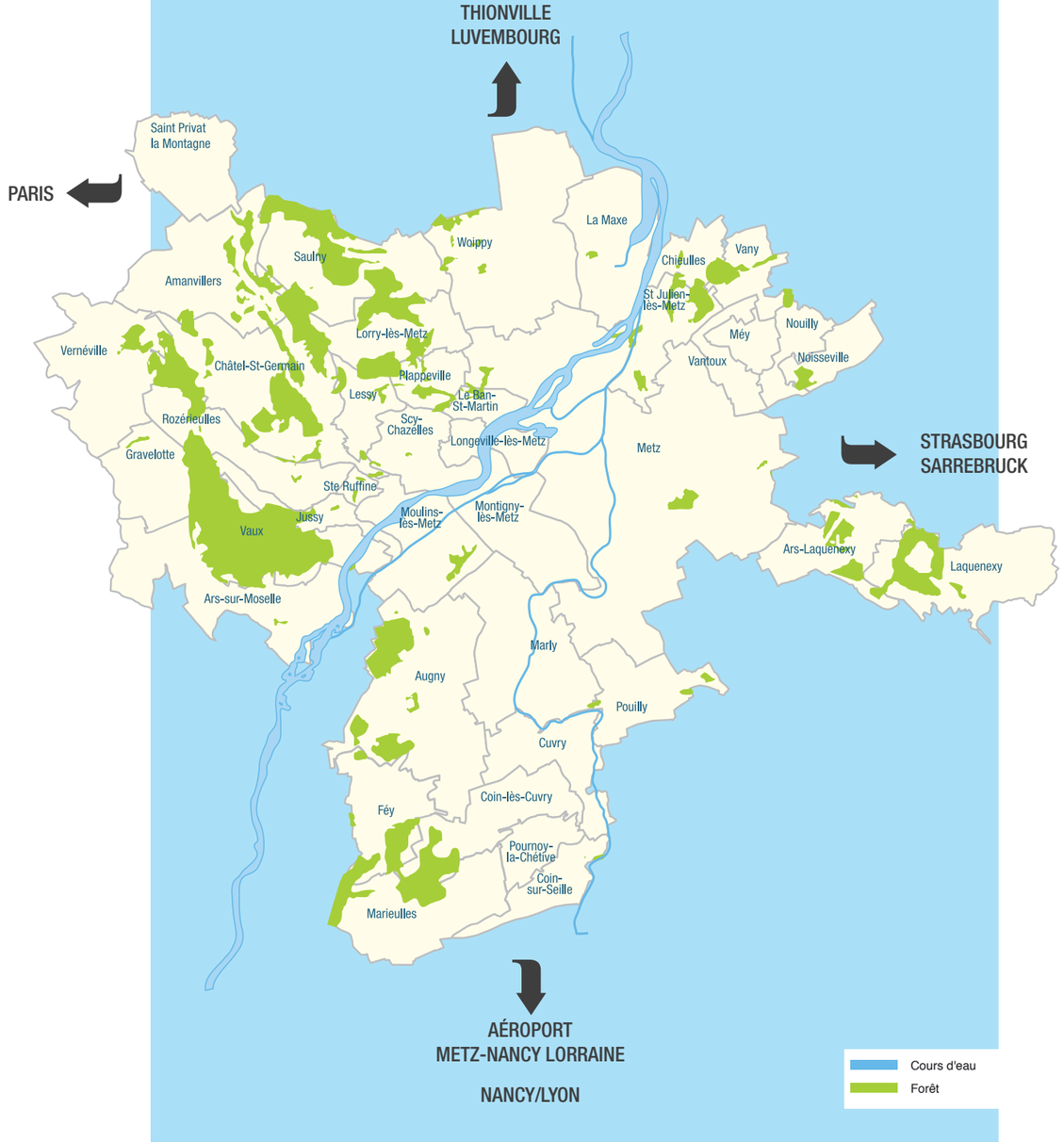

# COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Les réalisations de l'exercice budgétaire 2007 traduisent l'effort d'investissement lié à la réalisation des grands projets communautaires comme le chantier du futur Centre Pompidou-Metz ainsi que celui du Centre Technique Communautaire, destiné à optimiser le travail des équipes de collecte des déchets.

Cinq compétences - transports urbains, gestion des déchets (collecte – traitement – valorisation), équipements culturels d'intérêt communautaire (dont le futur Centre Pompidou-Metz), assainissement et développement économique - mobilisent plus de 55% des dépenses totales de la CA2M et 87% des dépenses liées aux politiques communautaires.

## VENTILATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007

### LES RECETTES

**Les recettes réelles perçues par la CA2M sur l'exercice 2007 se sont élevées à 169,6 M€, soit une augmentation de 1,8% par rapport à 2006.**

#### Les recettes fiscales = 65,1%

Les recettes fiscales perçues par la CA2M en 2007 se sont élevées à 110,4 M€ et représentaient 65,1% des recettes réelles. Elles proviennent :

♦ de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) : 59,2 M€ de produits encaissés (+2,1% par rapport à 2006). Elle reste la première source de revenus de la CA2M. L'unification des taux de l'ensemble des communes membres vers le taux communautaire de 15,63% se poursuit,

♦ de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : 21,4 M€ (-0,4%). La recette permet de couvrir quasi-intégralement le financement de la collecte et le traitement des déchets,

♦ du Versement Transport : 29,6 M€ (+26,6%). Le taux (1,5%) est stable par rapport à 2006. Il permet de financer les transports urbains et les études et travaux du futur transport collectif en site propre,

♦ les autres recettes fiscales que sont les reversements d'attribution de compensation négative par les communes concernées ainsi qu'une fraction du prélèvement sur certaines communes au titre de la loi SRU : 0,2 M€ (+0,11%).

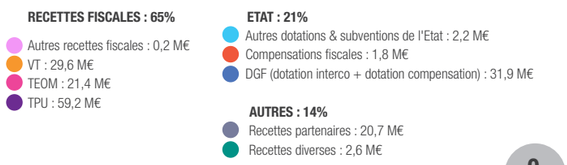


#### Les recettes de l'Etat = 21,1%

En 2007, l'Etat a versé 35,8 M€ à la CA2M (-0,8% par rapport à 2006) qui se décomposent de la façon suivante :

♦ la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 31,9 M€ se répartissant entre la dotation d'intercommunalité (10,2 M€ soit +0,2% par rapport à 2006) et la dotation de compensation (21,7 M€ soit +0,9% de progression),

♦ fonds de compensations fiscales versées aux collectivités locales dans le cadre des mesures d'allègement de la TP prises en loi de finances : 1,8 M€ (+18,6%),

♦ les autres recettes se montent à 2,1 M€ (-26,5%) et correspondent principalement aux subventions versées pour le fonctionnement des équipements culturels et au reversement du Fonds de la Compensation de la TVA ainsi qu'aux subventions d'investissement.

#### Les autres recettes = 13,7%

D'autres recettes pour un montant de 23,4 M€ proviennent :

♦ des partenaires : remboursement d'Haganis pour la mise à disposition de personnel, des TCRM …,

♦ des subventions versées par d'autres collectivités sur les projets de la CA2M (Région, Département),

♦ de recettes diverses dont les droits d'entrées dans les équipements culturels.

**RECETTES RÉELLES 2007 (HORS RÉSERVES)**

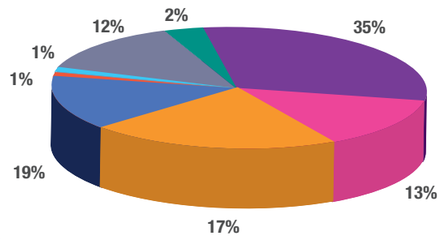




### LES DÉPENSES

**Les dépenses réelles réalisées par la CA2M en 2007 se sont élevées à 164,7 M€, soit une augmentation de 1,3% par rapport à 2006. La progression est essentiellement due à la hausse de l'effort d'investissement à 25,3 M€ (+11% par rapport à 2006).**

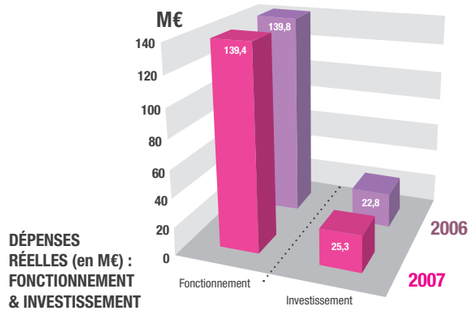


#### Politiques Communautaires = 64%

**La CA2M a consacré 64% de ses dépenses à la mise en œuvre de ses compétences.**

La collecte et le traitement des ordures ménagères représentent cette année la part la plus importante des politiques communautaires (26,4%) et ont mobilisé 27,8 M€ (+5,6% par rapport à 2006) en raison du chantier du Centre Technique Communautaire.

Les équipement culturels d'intérêt communautaire représentent 25,6% de dépenses des politiques communautaires et presque 27 M€ (+ 36,7% par rapport à 2006) :

♦ dont 17,5 M€ pour les équipements en activité (Conservatoire à Rayonnement Régional, École Supérieure d'Art, Opéra-Théâtre et Musées de Metz) qui ont mobilisé 16 M€ (+6,7%),

♦ et 9,5 M€ pour le projet du Centre Pompidou-Metz (construction, communication…).

**AFFECTATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE**

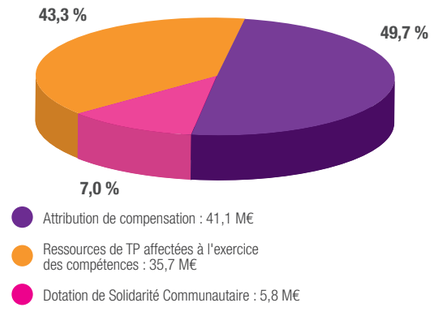


**RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES 2007 (INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT) EN MILLIONS D'EUROS**

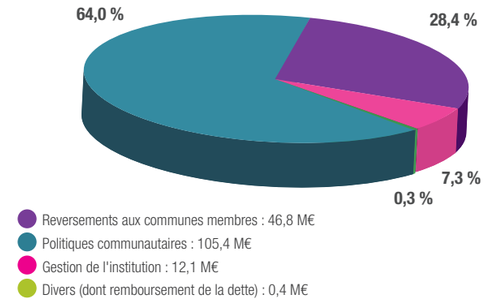


#### Reversements aux communes membres = 28,4%

Il s'agit des reversements de taxe professionnelle par les mécanismes de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire ( cf la partie « TPU »).

#### Gestion de l'institution = 7,4%

Les dépenses directement liées au fonctionnement de la Communauté d'Agglomération (personnel, élus, moyens généraux et communication) se sont élevées à 12,1 M€, soit 7,4% des dépenses 2007.

#### Dépenses diverses = 0,3%

Il s'agit principalement du remboursement annuel de la dette ainsi que de divers frais financiers et reversements. Ils sont en forte baisse (-44%) en raison d'un endettement très faible (encours inférieur au demi-million d'euros au 31 décembre 2007).

### LA TPU

La CA2M ayant opté pour le régime de la taxe professionnelle unique, les recettes de taxe professionnelle unique en 2007 se sont élevées à 82,6 M€ composée de :

♦ 59,2 M€ de recettes fiscales (après prélèvement du Fonds Départemental de Péréquation de TP),

♦ 23,4 M€ de compensations de l'État (Dotation de compensation et autres mesures compensatrices).

Les recettes fiscales et les dotations et compensations versées par l'État sont mobilisées sur les dépenses suivantes :

♦ l'attribution de compensation aux communes membres. Cette dépense obligatoire a mobilisé 41 M€,

♦ la dotation de solidarité communautaire qui a mobilisé 5,8 M€,

♦ pour le solde de 35,8 M€, le financement des compétences communautaires.

# LES PARTENAIRES DE LA CA2M

2007

Pour des raisons techniques ou financières, la CA2M a choisi de confier certaines de ses activités à des partenaires extérieurs. Somergie, Haganis, les TCRM… en sont des exemples. Voici quelques explications et informations-clés pour mieux comprendre les rôles de chacun.

## PETIT LEXIQUE JURIDIQUE

**Ci-dessous, une rapide définition des termes juridiques qualifiant les liens entre la CA2M et les autres établissements :**

### DSP : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public, dont elle a la responsabilité, à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats d'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir les biens nécessaires aux services.

### RÉGIE

Le terme désigne à la fois :

- un établissement public chargé de la gestion d'un service public (où l'on distingue encore régie simple et régie autonome),
- un mode de gestion de ce service.

Dans le cas d' HAGANIS il est question d'une régie autonome, qui se définit comme suit :

La collectivité confie un service à un établissement public qui reste sous le contrôle de la collectivité mais qui dispose de son propre conseil d'administration et d'un directeur. Il s'agit alors d'une régie autonome. Son conseil vote le budget et fixe les prix de service.

### SAEML : SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE

Il s'agit d'une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par une ou plusieures personnes publiques et pour partie par des partenaires économiques et financiers privés. Une SAEML peut assurer l'aménagement, la construction ou l'exploitation de services publics à caractère industriel ou commercial ou de toute autre activité d'intérêt général. L'avantage du recours à la SAEML est la prise en compte de l'intérêt général dans les objectifs de l'entreprise et la souplesse de la société de droit privé.

### SAS : SOCIÉTÉ PAR ACTION SIMPLIFIÉE

La SAS peut être constituée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, qui ne supportent les pertes de la société qu'à concurrence de leur apport. Mis à part quelques dispositions impératives, le fonctionnement de la SAS fait preuve d'une grande souplesse. En effet, les statuts déterminent librement les formes et les conditions dans lesquelles sont prises la plupart des décisions collectives. Ils déterminent également à quelles conditions de quorum et de majorité sont prises les décisions collectives.

SAREMM

| | |
|---|---|
| STATUT JURIDIQUE | SAEML |
| MISSION | Aménageur pour le compte de la CA2M du Quartier de l'Amphithéâtre (étude et réalisation d'opérations d'aménagement, de rénovation urbaine, de construction d'équipements ou immeubles, exploitation, entretien, gestion et mise en valeur de ceux-ci) |
| DATE DE CRÉATION | 1988 |
| PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL | M. Bernard Fricoteaux |
| COMPOSITION DU CAPITAL | 71,13% CA2M, 28,87 % investisseurs privés |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 2,12 millions d'euros |



somergie

| | |
|---|---|
| STATUT JURIDIQUE | SAEML |
| MISSION | Gestion et valorisation des déchets collectés sur le territoire |
| DURÉE DE LA DÉLÉGATION | 10 ans, échéance 2012 |
| DATE DE CRÉATION | 1991 |
| PRÉSIDENT | M. Jean Jacquet |
| DIRECTEUR GÉNÉRAL | M. Pierre-Yves Fenart |
| COMPOSITION DU CAPITAL | 60% CA2M<br>39,9% Veolia Propreté<br>0,1% divers administrateurs |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 8,2 millions d'euros |
| QUELQUES CHIFFRES | 7 déchèteries qui ont reçu 607 000 visiteurs - Collecte du verre : 5 500 tonnes - 7 000 enfants mobilisés pour l'opération l'Ecole et le Recyclage |

TCRM

| | |
|---|---|
| STATUT JURIDIQUE | SAEML |
| MISSION | Exploitation du réseau de transport urbain dans l'agglomération messine |
| DURÉE DE LA DÉLÉGATION | 6 ans, échéance 2010 |
| DATE DE CRÉATION | 1991 |
| PRÉSIDENT | M. Jean Jacquet |
| DIRECTEUR GÉNÉRAL | M. Pascal Bouvot |
| COMPOSITION DU CAPITAL | 60% CA2M, 40% Transdev |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 23,4 millions d'euros |
| QUELQUES CHIFFRES | 17 millions de passagers par an - 8 millions de km parcourus - 360 km de réseau |

METZ EXPO ÉVÉNEMENTS

| | |
|---|---|
| STATUT JURIDIQUE | SAS |
| MISSION | Gestion du Parc des Expositions - Organisation de foires et salons - Organisation de 18 marchés aux puces annuels - Accueil de manifestations - Location de halls |
| DURÉE DE LA DÉLÉGATION | 30 ans, échéance 2037 |
| DATE DE CRÉATION | 2007 |
| PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL | M. Jean-Eudes Rabut |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 1,3 million d'euros |

METZ TECHNOPOLE
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE

| | |
|---|---|
| STATUT JURIDIQUE | SAEML |
| MISSION | Développement : promotion du site de Metz Technopôle<br>Centre d'affaires du CESCOM : location de salles, domiciliation commerciale, |
| DATE DE CRÉATION | 1993 |
| PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL | M. Philippe Netter |
| COMPOSITION DU CAPITAL | 52,72% CA2M, 24,71% Ville de Metz, 2,57% Région Lorraine, 20% investisseurs privés |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 570 000 euros |

HAGANIS

| | |
|---|---|
| STATUT JURIDIQUE | Régie autonome |
| MISSION | Traitement et valorisation des déchets ménagers, assainissement (eaux usées)<br>Exploitation des ouvrages d'assainissement pluvial de la CA2M, ou pour d'autres collectivités ou entreprises. |
| DATE DE CRÉATION (sous son statut actuel) | 2002 (régie directe de la CA2M depuis 2005) |
| PRÉSIDENT | M. Jean-Marie Rausch |
| DIRECTEUR GÉNÉRAL | M. Luc Allard |
| QUELQUES CHIFFRES | Assainissement : 21,6 millions de m3 d'eau épurée<br>Valeur énergétique : 198 046 MWh - Tri : 11 372 tonnes de matériaux triés |

# UN CONSEIL DÉCISIONNAIRE MARQUÉ PAR LA COHÉSION

2007

## UNE REPÉSENTATION ÉQUILIBRÉE

La CA2M est administrée par un Conseil de Communauté, composé de délégués élus par les Conseils Municipaux des Communes membres.

La représentation des Communes au sein du Conseil de Communauté est statutairement fixée comme suit :

- 2 sièges pour les communes de 0 à 1 000 habitants,
- 4 sièges pour les communes de 1 001 à 10 000 habitants,
- 5 sièges pour les communes de 10 001 à 20 000 habitants,
- 6 sièges pour les communes de 20 001 à 30 000 habitants.

La Ville de Metz dispose d'une représentation qui ne peut être inférieure à 40 % du nombre total des délégués.

## RÉPARTITION DES 174 DÉLÉGUÉS AU SEIN DU CONSEIL

[ Au 31.12.07]

**AMANVILLERS**
1. Pierre KELLER, *21e Vice-Président*
2. Henri BINZ
3. Danielle LECOUTURIER
4. Jean-Charles MICHELETTI

**ARS-LAQUENEXY**
1. Jean-François SCHMITT, *27e Vice-Président*
2. François DISPOT

**ARS-SUR-MOSELLE**
1. Stéphane SUSUNG, *46e Vice-Président*
2. Georges FONTAINE
3. Gilbert SCHALL
4. Jacques ANDRE

**AUGNY**
1. François HENRION, *17e Vice-Président*
2. Laurent MUTELET
3. Jean FONTAINE
4. Philippe KOEHLER

**LE BAN-SAINT-MARTIN**
1. Henri HASSER, *2e Vice-Président*
2. Claude WATRINET
3. Michel BRANDEBOURGER
4. Josée FISCHER

**CHATEL-SAINT-GERMAIN**
1. Robert MARCHAL, *35e Vice-Président*
2. Michel DESCHAMPS
3. Frédy LANGENFELD
4. Michel GITTON

**CHIEULLES**
1. Jean-Louis BALLARINI, *32e Vice-Président*
2. Patrice GRIETTE

**COIN-LES-CUVRY**
1. Marc HENRION, *28e Vice-Président*
2. Alain MAS

**COIN-SUR-SEILLE**
1. Marc SEIDEL, *33e Vice-Président*
2. Jean-Marie PECHEUR

**CUVRY**
1. Jean-Paul HENRION, *13e Vice-Président*
2. François CARPENTIER

**FEY**
1. Jean-Paul FOREY, *47e Vice-Président*
2. Jacques ALLIOT

**GRAVELOTTE**
1. Léon MULLER, *39e Vice-Président*
2. Michel TORLOTING

**JUSSY**
1. Guy BERGÉ, *29e Vice-Président*
2. Jean-Claude DUCASSE

**LA MAXE**
1. Norbert LAMBIN, *14e Vice-Président*
2. Gérard MATHIEU

**LAQUENEXY**
1. Guy DROPSY, *45e Vice-Président*
2. Patrick GRIVEL

**LESSY**
1. Michel FRANCOIS, *24e Vice-Président*
2. Jean-François LOSCH

**LONGEVILLE-LES-METZ**
1. Alain CHAPELAIN, *5e Vice-Président*
2. Paul HAZEMANN
3. Jean-Marc PRIGNON
4. Camille COLLIGNON

**LORRY-LES-METZ**
1. Marie-Hélène MATHIEU, *22e Vice-Président*
2. Jean BOY
3. Pierre BLANCHEBARBE
4. Gérard ZDUN

**MARIEULLES-VEZON**
1. Pierre MUEL, *48e Vice-Président*
2. Hubert SCHWAB

**MARLY**
1. Jean-Claude LEBRETON, *6e Vice-Président*
2. Jean-Pierre JAMMAS
3. Gérard SALFRANC
4. Claire FRANCFORT
5. Roger GOERGEN

**METZ**
1. Jean-Marie RAUSCH, *Président*
2. Jacques SCHAEFER, *4e Vice-Président*
3. Christine RAFFIN, *9e Vice-Président*
4. Marie-Christine GENET, *11e Vice-Président*
5. Philippe GREGOIRE, *12e Vice-Président*
6. André NAZEYROLLAS, *16e Vice-Président*
7. Sylvain KASTENDEUCH
8. Rémy TRITSCHLER
9. Georges DOUR
10. Jean-Michel ROUSSE

Durant l'année 2007, le Conseil de Communauté a siegé à 7 reprises. Il s'est réuni dans l'amphithéâtre Victor Demange au CESCOM, à Metz Technopôle.

11. Isabelle VIALLAT
12. Élise APAYDIN-SAPCI
13. Laurence THILL
14. Gisèle VERT
15. Frédérique WOLFF
16. Anne STEMART
17. Éric GARDELLI
18. Éric ANDRES
19. Denis JACQUAT, *20e Vice-Président*
20. Patrick THIL, *42e Vice-Président*
21. Marie-Françoise THULL, *43e Vice-Président*
22. Cédric SCHWARTZ
23. Fernand DAMIEN
24. Jean-François MULLER
25. Jean MARTIN
26. Claudine JACOB
27. Nathalie COLIN-OESTERLE
28. Anne HELLENBRAND-GIRARD
29. Dominique LEMOINE
30. Claudine BECKER
31. Gilbert ALIN
32. Gérard VETTER
33. Alain GRETHEN
34. André SAPAC
35. Khalifé KHALIFE
36. Laurent DAP
37. Yvette MASSON-FRANZIL
38. Jacqueline FROHMAN
39. Thierry JEAN
40. Isabelle LUX
41. Hamid LAFRAD
42. Emmanuelle WORMS
43. Arielle WAGNER-PETITDEMANGE
44. Sophie MARTIN
45. Pierre BERTINOTTI
46. Danièle BORI
47. René DARBOIS
48. Dominique GROS
49. Marielle OLESINSKI
50. Daniel PLANCHETTE
51. Véronique ROEDERER-THEIS
52. Pierre TIERCELIN
53. André MASIUS
54. Marie-Anne ISLER-BEGUIN
55. Violaine PAULY
56. Marie-Thérèse SPAGGIARI-MAHOU
57. Philippe APELLE
58. Bernard FOUCAULT

**MEY**
1. Christophe MARTIN, *34e Vice-Président*
2. François LEROY

**MONTIGNY-LES-METZ**
1. Jean-Luc BOHL, *1er Vice-Président*
2. Lucien VETSCH, *10e Vice-Président*
3. Sabine FRANCOIS
4. Marie-Françoise DUVERNOY
5. Michel BURGAIN
6. Raymond WEINHEIMER

**MOULINS-LES-METZ**
1. Jean-Claude THEOBALD, *3e Vice-Président*
2. Bernadette LAPAQUE
3. Bernard RONFORT
4. Jean BAUCHEZ

**NOISSEVILLE**
1. Gérard LEJEALLE, *25e Vice-Président*
2. Huguette FOULIGNY

**NOUILLY**
1. Bernard OBRIOT, *31e Vice-Président*
2. Dominique VALENTIN

**PLAPPEVILLE**
1. Daniel DEFAUX, *19e Vice-Président*
2. Alain FABISCH
3. Franck LEONARDI
4. Dominique GRY

**POUILLY**
1. Jean BARTHELET, *37e Vice-Président*
2. Jacques STANKIEWICZ

**POURNOY-LA-CHETIVE**
1. Adrien TRESSON, *38e Vice-Président*
2. Nicole RAUSCHERT

**ROZERIEULLES**
1. Roger PEULTIER, *36e Vice-Président*
2. Alain KURTZ
3. Martine CHENET
4. Emmanuel BOUDOT

**SAINT-JULIEN-LES-METZ**
1. Marcel SIMON, *7e Vice-Président*
2. Claude ENTEMEYER
3. Fabrice HERDE
4. Hubert PAYEN

**ST-PRIVAT-LA-MONTAGNE**
1. Jean-Claude WALTER, *44e Vice-Président*
2. Thierry COLLET
3. Thierry SUAIRE
4. Walter SEBBEN

**SAINTE-RUFFINE**
1. Jean-Claude WANNENMACHER, *30e Vice-Président*
2. Gérard BOTELLA

**SAULNY**
1. Gérard PACIEL, *23e Vice-Président*
2. Jules LEGRIS
3. Michèle MOTTI
4. Arlette MATHIAS

**SCY-CHAZELLES**
1. Jacques STRAUB, *18e Vice-Président*
2. Jean-Paul GRETHEN
3. Yvon QUINIO
4. Jean-Marie NICOLAY

**VANTOUX**
1. Daniel GROSJEAN, *8e Vice-Président*
2. Henri STROHER

**VANY**
1. Robert DIEUDONNE, *41e Vice-Président*
2. Jean-Yves KOEHLER

**VAUX**
1. Roland SIMON, *26e Vice-Président*
2. Christian FAVRE

**VERNEVILLE**
1. Thérèse LAVALLEY, *40e Vice-Président*
2. Mireille MAURY

**WOIPPY**
1. François GROSDIDIER, *15e Vice-Président*
2. Alain PIERRET
3. Jean-Claude DROUARD
4. Joseph AGIUS
5. Erfane CHOUIKA

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISTIQUE

La CA2M est compétente en matière de développement économique et touristique. Aussi, ses services mettent en place une politique d'actions qui s'articule autour de trois thématiques :

- Le développement économique, avec la promotion du territoire auprès des investisseurs potentiels et par le biais du financement d'organismes d'accueil et d'animation ; avec un soutien structuré à la création d'entreprises.
- Le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, afin de proposer des conditions d'études et des cursus attractifs aux étudiants, et des conditions d'innovation favorables aux chercheurs ; qui sont autant de créateurs de richesse qui feront rayonner la métropole.
- Le développement de zones touristiques, comme le Mont Saint-Quentin, écrin de verdure très prisé des promeneurs. Cet ancien site militaire dont les infrastructures s'étendent sur le ban de plusieurs communes de la métropole fait l'objet d'un projet d'aménagement.

## QUELQUES CHIFFRES

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
5 PERSONNES ✜ BUDGET : 3,2 M€

**ENSEIGNEMENT SUP. ET RECHERCHE**
1 CHARGÉ DE MISSION ✜ BUDGET : 1,5 M€

**TOURISME**
1 CHARGÉ DE MISSION ✜ BUDGET : 365 000 €

#14

# NUMÉRIQUE, SANTÉ & ARTISANAT PILIERS DU DÉVELOPPEMENT FUTUR DE METZ MÉTROPOLE

20
07

La CA2M dispose sur son territoire de réserves foncières exceptionnelles. Elles sont propices à l'éclosion de nouveaux pôles d'activités, à l'implantation de commerces et d'artisans qui donneront le souffle économique nécessaire à l'agglomération pour la décennie à venir. Le Pôle Développement Economique fait la promotion du territoire auprès des investisseurs potentiels jusque sur la scène internationale. La Communauté subventionne par ailleurs diverses initiatives destinées à favoriser l'implantation de nouvelles activités.

## QUELLES FILIÈRES DÉVELOPPER SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ?

**De nouvelles zones d'activités sont en train d'éclore sur le territoire. De l'extension du Technopôle à Mercy, la CA2M réfléchit aux filières à y développer. Au regard d'une étude réalisée en 2007 et pour capitaliser sur l'image numérique associée à l'agglomération, les filières à privilégier sur l'extension du Technopôle seront :**

♦l'ingénierie des matériaux ou l'industrie traditionnelle en mutation grâce à l'apport du numérique,
♦l'environnement lié à l'image d'écologie urbaine pour développer les éco-produits, éco-procédés et éco-services,
♦la culture et les arts du numérique.

La programmation urbaine de l'extension du Technopôle prendra en compte les besoins spécifiques en terme de locaux de ces types d'activités.

Une étude du même type a été commandée pour la ZAC de Mercy. Elle a pour but d'identifier, puis de valoriser une ou plusieurs filières innovantes en matière de santé et de biotechnologie.

## L'ARTISANAT : L'AVENIR DE LA CA2M

L'artisanat représente 14,8% des actifs et 20% des entreprises du périmètre de la CA2M, soit 2 795 établissements. D'où la nécessité pour l'agglomération de mener une politique active en faveur du développement de l'artisanat.

Pour favoriser une politique foncière et immobilière adéquate, un schéma de développement de l'artisanat -basé sur une analyse des besoins et incluant préconisations et plan d'actions- a été commandé.

## RAYONNER METZ MÉTROPOLE EN LOCAL ET À L'INTERNATIONAL

En 2007, la CA2M a une nouvelle fois participé à plusieurs salons leaders dans leur secteur aux cotés de la Ville de Metz et du Grand Nancy :

I SIMI I

- le MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) en mars à Cannes,
- le MAPIC (salon européen des professionnels du commerce), en novembre à Cannes, où le Quartier de l'Amphithéâtre a été mis à l'honneur avec la présence de représentants des deux investisseurs ING et Apsys,
- le SIMI (Salon international de l'immobilier d'entreprise), en novembre à Paris, où était présentée la métropole, ses atouts et ses projets.

## PARIER SUR L'AVENIR

Le fonds d'intervention de la PlateForme d'Initiative Locale (PFIL), Metz Initiative, est majoritairement alimenté par la CA2M qui s'est engagée dans ce projet depuis 2006. Cette association octroie des prêts sur l'honneur à taux zéro aux porteurs de projets en création, reprise ou développement d'entreprise.

Son périmètre d'action est le bassin de Metz Ville - Metz Campagne, soit près de 300 000 habitants et 129 communes. 400 000 euros répartis entre 55 projets (1 500 à 30 000€) ont été prêtés en 2007. 37 sont implantés sur le territoire de la CA2M, la moitié d'entre eux relève du secteur des services.

### EN BREF

**"METZ MÉTROPOLE DÉCOUVERTE"**

Cette antenne décentralisée de l'Office de Tourisme de Metz située en gare de Metz et financée par la CA2M a été inaugurée en juin 2007. D'une surface de 58 m², elle offre aux clientèles d'affaires et touristiques des conseils personnalisés et de la documentation pratique/touristique/culturelle pour faciliter leur séjour dans la métropole messine.

I METZ MÉTROPOLE DÉCOUVERTE I

**METZ CONGRÈS**

L'organisateur d'événements a accueilli 170 manifestations en 2007 et 43 440 visiteurs correspondant à 151 journées congressistes.

## CHIFFRES CLÉS

**14 481 ÉTABLISSEMENTS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE (+3,7% PAR RAPPORT À 2006)**

**PLUS DE 75 CONTACTS ÉTABLIS HORS SALON AVEC DES PORTEURS DE PROJET DONT 55% DU SECTEUR TERTIAIRE, 27% DU COMMERCE ET 18% DE L'ARTISANAT**

**25 816 M² DE SURFACES COMMERCIALES NOUVELLES AUTORISÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA CA2M (DONT LE PARC COMMERCIAL METZANINE), AINSI QU'UN NOUVEL HÔTEL ET UNE EXTENSION D'HÔTEL EXISTANT**

**1 118 500 € OCTROYÉS AUX MANIFESTATIONS & ORGANISMES CONTRIBUANT AU RAYONNEMENT DE LA MÉTROPOLE**

# LA PERFORMANCE DES FORMATIONS & DES RECHERCHES EN LIGNE DE MIRE

2007

Un enseignement supérieur et des recherches performantes participent du rayonnement de Metz Métropole mais aussi de son développement économique. Favoriser l'intégration des nouveaux étudiants pour des études réussies, mettre en adéquation la future main d'œuvre avec les besoins des entreprises locales sont quelques-unes des voies de la politique de la CA2M.

## PLUS DE PARTENARIATS POUR DES PROJETS PLUS FORTS

Mise en place du système LMD à l'Université Paul Verlaine-Metz, rénovation de salles informatiques, mise en œuvre de nouvelles formations à Georgia Tech Lorraine (GTL) ou renforcement des cursus d'excellence à l'École Supérieure Internationale de Commerce de Metz (ESIDEC) sont quelques-unes des actions qui ont vu le jour en 2007 grâce à des partenariats financiers auxquels souscrit la CA2M.

Au Centre d'Innovation et de Recherche Franco-Allemand de Metz (CIRAM) -équipement réalisé par la CA2M en 2006- ce sont de nouveaux projets de recherches qui se sont implantés.

La CA2M est également partie prenante d'une réflexion autour d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) de Lorraine avec les partenaires que sont : la Région Lorraine, le Conseil Général de la Moselle, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, la Communauté Urbaine du Grand Nancy, l'Institut Supérieur Européen de l'Entreprise et ses Techniques (ISEETECH) et les Universités de Lorraine.

Les travaux de réflexion menées en 2007 ont permis d'en définir les contours et les objectifs concrets. Le PRES de Lorraine sera un outil de mutualisation des activités et des moyens des établissements et des organismes d'enseignement supérieur ou de recherche.

**Objectifs** | Renforcer l'efficacité, la visibilité et l'attractivité du système d'enseignement supérieur et de recherche de la Lorraine.

| ESPACE ACCUEIL ETUDIANTS |





## PROMOUVOIR L'INTÉRÊT POUR LES SCIENCES ET TECHNIQUES

La CA2M est un acteur local fortement impliqué dans le soutien à l'opération nationale « La Fête de la Science » qui permet de vulgariser le domaine des sciences et techniques auprès du grand public. La CA2M a pris en charge pour la cinquième année consécutive avec un succès croissant la coordination de l'ensemble des manifestations se déroulant sur son territoire : présentations, visites et conférences relayées par une campagne de communication efficace se déroulant sur son territoire et à destination du grand public.

## PRENDRE UN BON DÉPART AVEC METZ MÉTROPOLE

La CA2M conduit ou accompagne des projets de sensibilisation et d'information à destination des futurs étudiants, tel le salon Studyrama en février 2007.

**Objectif** | Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des élèves ayant de réelles capacités mais dont l'environnement socio-familial est peu favorable à la poursuite d'études.

Un accueil des futurs étudiants en juillet sur l'Ile du Saulcy puis en septembre en gare de Metz est mis en place tous les ans par un ensemble de partenaires dont fait partie la CA2M.

**Objectif** | Répondre aux interrogations des étudiants qui viennent s'installer à Metz : logement, santé, sorties etc. Cet espace a pu renseigner plus de 1 000 étudiants en 2007.

Une réception en l'honneur des chercheurs étrangers qui apportent aux laboratoires du campus messin l'ouverture nécessaire au développement de sa recherche a été organisée comme chaque année au mois de juin.

**Objectif** | Participer à la qualité du séjour de ces chercheurs.

| ACCUEIL DES CHERCHEURS |

# LA PERFORMANCE DES FORMATIONS & DES RECHERCHES EN LIGNE DE MIRE

2007

## EN BREF

### "METZ MÉTROPOLE FÉDÉRATEUR DE LA FÊTE DE LA SCIENCE"

Plus de vingt animations et activités ont été proposées aux scolaires et au grand public, comme les ateliers « Science et Nature » à WOIPPY ou le « Jardin des Enfants de la Science » sur le Campus Bridoux. 22 000 personnes au total y ont participé, dont 9 800 scolaires. Metz Métropole conforte ainsi sa position de fédérateur de la Fête de la Science.

### "GEORGIA TECH"

Preuve du dynamisme européen et international, et de la qualité de ses laboratoires de recherche, Metz Métropole a participé à l'organisation de conférences grand public dans le cadre plus large de la Conférence Européenne sur les Molécules Électroniques (ECME) coordonnée en juin par Georgia Tech Lorraine et sa maison mère d'Atlanta. La CA2M a accueilli à cette occasion trois éminents Prix Nobel ainsi que de nombreuses personnalités réputées du domaine de la recherche en électronique organique.

### "LA CA2M PARTICIPE À LA CRÉATION D'UN PÔLE FORMATION / RECHERCHE"

Une dotation de 987 667 € a été attribuée sous la forme d'un fond de concours au Conseil Général de la Moselle pour la construction de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz (ENIM) sur le Technopôle. Avec l'arrivée prochaine de l'ENIM sur le Technopôle à proximité de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM), du Centre franco-allemand d'innovation et de recherche associé de Metz (CIRAM) et de l'Institut Supérieur Franco-Allemand de Techniques, d'Economie et de Sciences (ISFATES), la CA2M participe à la création d'un pôle dédié à la formation d'ingénieurs et à la recherche en mécanique.

| FÊTE DE LA SCIENCE |

| ECME |

## CHIFFRESCLÉS

**DES DÉPENSES TOTALES EN INVESTISSEMENT D'UN MONTANT DE 1 354 767 €**

**861 501 € DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

**16 PROJETS D'ANIMATION DES CAMPUS SUBVENTIONNÉS POUR UN MONTANT DE 10 000 €**

**28 COLLOQUES SUBVENTIONNÉS POUR UN MONTANT DE 35 525 €**

**DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE**
**2 PROJETS SUBVENTIONNÉS POUR UN MONTANT DE 31 500 €**



# TOURISME & NATURE CONJUGUÉS À METZ MÉTROPOLE

2007



Rattachée à la Direction de la Promotion et du Développement, la mission tourisme se charge du développement touristique de Metz Métropole. Deux axes principaux dans son action : le projet de réhabilitation du Mont Saint-Quentin, poumon vert de la métropole très apprécié des promeneurs et vététistes, et la création d'outils destinés à fédérer les communes et leurs habitants autour de leur patrimoine.

## UN VENT DE NOUVEAUTÉ POUR LA CARTE DES BALADES NATURE

Quatre ans que la Carte des Balades Nature n'avait pas été rééditée. Produit touristique plébiscité par les habitants de l'agglomération, il lui fallait évoluer.

Mieux qu'une simple mise à jour des tracés de balades -5 nouvelles communes étaient arrivées entre temps-, c'est un tout nouveau concept qui a été choisi afin de répondre aux attentes d'un public familial. La carte s'est doublée d'un topoguide. Elle revêt également un caractère plus réaliste puisque extraite des données IGN : courbes de niveaux, échelle réajustée etc. dans le but d'éviter toute déconvenue une fois sur le terrain. Le topoguide, quant à lui, détaille sur près de 100 pages 20 nouvelles balades -des boucles comprises entre 2,20 km et 7,50 km-, sachant que les promeneurs les plus férus pourront toujours composer un circuit à leur convenance grâce au balisage de l'ensemble du réseau.

Quatre pages par balade détaille le trajet et présente les originalités forales, fauniques ou patrimoniales que l'on peut découvrir sur celui-ci.
Ce projet a pu être mené à bien grâce au concours de l'AGURAM pour la topographie et du Club Vosgien en association avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) pour le balisage des circuits avec une nouvelle signalétique.

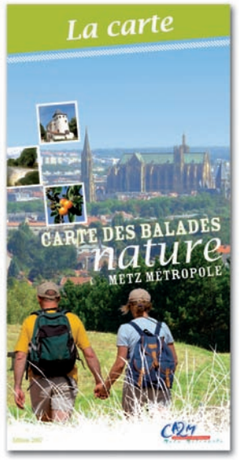


La nouvelle version de la Carte des Balades Nature a été distribuée à la Foire Internationale de Metz (FIM) qui s'est tenue du 28 septembre au 8 octobre 2007. Le stand de la CA2M lui était d'ailleurs consacré. Le succès a été sans équivoque avec plus de 6000 exemplaires distribués et des commentaires très positifs sur la qualité du produit. Depuis lors, elle est disponible notamment au siège de la CA2M, dans les mairies des communes membres, dans les offices de tourisme et au SIVT. Une publicité auprès des hôtels et gîtes de l'agglomération a également eu lieu.

| STAND FIM |

## MONT SAINT-QUENTIN : UNE ÉTAPE DE PLUS VERS LE PROJET DE RÉHABILITATION

Les négociations avec l'Armée ont été poursuivies en 2007 pour mettre au point une convention de participation financière liant la CA2M à l'Etablissement du Génie en vue de la réalisation de travaux de dépollution pyrotechnique. Cela regroupe les opérations de recherche, déterrage, neutralisation, collecte, stockage et destruction des objets ou matières explosives présentes sur le site. Cette étape conditionne l'acquisition par la CA2M des sites militaires du Mont Saint-Quentin (Fort de Plappeville, Groupe fortifié du Saint-Quentin, Champ de Manœuvre et Champ de tir) auprès des Armées afin de poursuivre le projet d'aménagement. Au-delà de l'accessibilité sécurisée, le but ultime est la constitution d'un site touristique voire culturel pour Metz Métropole. Concrètement, les opérations devraient démarrer à l'automne 2008, et leur durée sera fonction du diagnostic établi.

## CHIFFRESCLÉS

**469 KILOMÈTRES DE BALADES**
**60 NOUVEAUX KILOMÈTRES À BALISER**
**20 BOUCLES DÉTAILLÉES DANS 5 SECTEURS DE L'AGGLOMÉRATION**
**20 499 CARTES DISTRIBUÉES EN 2007**

# AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Pour créer les conditions favorables à son attractivité, la CA2M aménage son territoire au travers des missions suivantes :

- Créer des zones d'aménagement (Quartier de l'Amphithéâtre, extension du Technopôle, ...) et entretien de leurs voiries
- Organiser les transports sur son périmètre (détermination des lignes de bus, des fréquences de rotation, des arrêts, achat des matériels d'exploitation du réseau, suivi de la délégation de service public confiée aux TCRM...)
- Réaliser des opérations d'archéologie préventive
- Instruire les autorisations liées au droit des sols (permis de construire, déclaration de travaux, renseignements d'urbanisme, contrôles de chantier...) pour le compte des communes membres
- Favoriser l'équilibre social de l'habitat (soutien au logement, programme local de l'habitat...)
- Participer aux actions liées à la Politique de la Ville

La CA2M est également moteur dans la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM).



## QUELQUES CHIFFRES

**CRÉATION ET SUIVI DES ZONES D'AMÉNAGEMENT**
PÔLE DE 4 PERSONNES ✤ BUDGET : 4 M€

**TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS**
PÔLE DE 7 PERSONNES ✤ BUDGET : 33,6 M€

**URBANISME - INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS**
PÔLE DE 21 PERSONNES ✤ BUDGET : 512 000 €

**ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE**
PÔLE DE 7 PERSONNES ✤ BUDGET : 1 M€

**HABITAT ET COHÉSION SOCIALE**
PÔLE DE 3 PERSONNES ✤ BUDGET : 4,43 M€

**INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX**
PÔLE DE 7 PERSONNES ✤ BUDGET : 10,49 M€

*CES CHIFFRES COMPRENNENT LES COÛTS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT.*

#22

# QUATRE ZONES D'AMÉNAGEMENT MOBILISENT LES EFFORTS DE LA CA2M

2007

Attirer de nouveaux investisseurs dans la métropole, c'est bien. Leur proposer des zones agréables et fonctionnelles pour les accueillir dans les meilleures conditions, c'est mieux. Au menu du Pôle Création et suivi des zones d'aménagement en 2007 : l'achèvement des ZAC de la Belle Fontaine et de Metz Technopôle, les procédures de clôture puis de suppression des ZAC districales de La Maxe et de Marly et la maîtrise d'ouvrage de 4 zones d'aménagement porteuses de tous les espoirs d'avenir pour la CA2M.

## LES ZONES EN FIN DE COMMERCIALISATION OU EN VOIE D'ACHÈVEMENT

### ZAC DE LA BELLE FONTAINE À MARLY

La commercialisation se poursuit. Des adaptations réglementaires ont déjà été opérées sur les documents d'urbanisme. Il est prévu cependant un chantier réglementaire plus important lié à l'acquisition récente en 2007, à l'intérieur du périmètre de la ZAC, de 11 hectares au sud de la zone.

Il est désormais nécessaire de lancer une étude pour valoriser ces terrains situés en fond de zone, secteur destiné à accueillir des activités de services et artisanales, mais actuellement trop enclavés et difficilement commercialisables.

L'étude est menée en concertation avec la Ville de Marly.

### ZAC METZ TECHNOPÔLE

La CA2M a vendu un terrain de 5 926 m² situé rue Marconi à la société FD Patrimoine. L'acte a été signé en août 2007. Ce terrain est destiné à la construction d'un bâtiment Haute Qualité Environnementale (HQE) de 3 500 m² de bureaux en R+3, dénommé ECOTECH. Un autre terrain de 3 109 m² situé rue Ampère a été cédé à la SCI JUAL. Une école de coiffure et d'esthétique de 1 200 m² y sera construite. Enfin, la construction de la concession BMW MINI, située en entrée de zone, à côté du magasin LEROY MERLIN, a débuté en 2007. À ce jour, la ZAC du Technopôle ne dispose plus de terrains libres à commercialiser.

Un équipement d'infrastructure important, réalisé en 2007, s'est greffé à l'ouest de la zone. Il s'agit du giratoire localisé à l'intersection des RD 955 et RD 999, au nord du village de Grigy. Cet équipement permet désormais la desserte du projet d'extension situé sur la partie opposée de l'avenue de Strasbourg.

## LES OPÉRATIONS EN COURS D'AMÉNAGEMENT OU EN PROJET

### ZAC DU « QUARTIER DE L'AMPHITHÉÂTRE »

La ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre est un projet d'ampleur situé en centre ville qui s'étend sur 50 hectares et porte sur 160 M€ d'investissement. Son enjeu majeur est de renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'agglomération.

Ce projet accueille le Centre Pompidou-Metz, équipement phare du quartier qui lui donnera une dimension internationale.

Ce nouveau quartier s'appuie sur un projet urbain réunissant commerces, bureaux et logements, et proposant une architecture contemporaine.

## LES OPÉRATIONS EN COURS D'AMÉNAGEMENT OU EN PROJET (SUITE)

### ZAC DU « QUARTIER DE L'AMPHITHÉÂTRE » (SUITE)

**✱ PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2007**

- Chantier du Centre Pompidou-Metz : (fondations profondes réalisées - 405 pieux)
- Parking GFR de 700 places et dalle du parvis : poursuite des travaux
- 2e chantier de fouilles archéologiques sur le site des îlots B2 et B3 - achevé fin 2007
- Ouvrage Pont-rail : en cours
- Mur antibruit : premier tronçon de 400 mètres achevé fin 2007
- Réaménagement du passage de l'Amphithéâtre (1ère phase)
- Ilot E2 - 77 logements - Début des travaux de construction
- Aménagement gare sud, en vue de l'accueil du TGV

**✱ TROIS PREMIÈRES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES : LES ILOTS A2, B2, B3**

- **Les îlots « pionniers » de la ZAC**

  Principe de mixité : 2 niveaux de commerces, 2 niveaux de bureaux, 3 niveaux de logements

  **SHON Totale : 71 000 m²**

  *dont SHON commerces 27 000 m²*

  *dont SHON bureaux 21 000 m²*

  *dont SHON logements 23 000 m² (280 logements)*

Ces trois îlots ont été confiés à un groupement d'investisseurs et de promoteurs composé de :

- ING RED, APSYS pour le commerce
- GROUPE LAZARD, FONCIERE DES REGIONS pour le bureau
- EIFFAGE IMMOBILIER LORRAINE, NEXITY GEORGES V, BATIGERE pour le logement.

Un projet de convention d'engagement entre les opérateurs et la SAREMM a été rédigé (signature prévue premier trimestre 2008).

I PASSAGE DE L'AMPHITHÉÂTRE I

### EXTENSION DU TECHNOPÔLE DE METZ

Ce secteur représente un des plus grands potentiels de développement et d'aménagement de l'agglomération à promixité de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine et de la Gare Lorraine TGV.

La CA2M et la Ville de Metz étant d'accord sur l'engagement du développement opérationnel de ce site, une étude a été lancée en 2007. Le projet d'extension est axé sur une mixité des fonctions urbaines, créatrice d'échanges : activités, bureaux, équipements et services, habitat. L'objectif est de favoriser l'accueil d'activités économiques à haute valeur ajoutée sur le site.

La CA2M et la Ville de Metz ont retenu pour l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement du site une équipe de maîtrise d'œuvre dont le cabinet mandataire est Chaix et Morel & associés.

**✱ DONNÉES PRINCIPALES**

- **Superficie de l'aire d'étude : 116 ha**
- **Superficie de la zone 2NA existante (zone d'urbanisation future) 73 ha**

**✱ AVANCEMENT DES ÉTUDES EN 2007**

- **Diagnostic du site** - rendu : Août 2007
- **Propositions et scénarios d'aménagement** - rendu : octobre 2007
- **Le plan directeur** - En cours, objectif : délimitation des zones opérationnelles à réaliser en 2008

I PROJET DE PLAN D'AMÉNAGEMENT DU TECHNOPÔLE 2 I

# QUATRE ZONES D'AMÉNAGEMENT MOBILISENT LES EFFORTS DE LA CA2M

2007

## LES OPÉRATIONS EN COURS D'AMÉNAGEMENT OU EN PROJET (SUITE)

### AMÉNAGEMENT DU SITE DE MERCY

L'objectif du site est d'accueillir un pôle hospitalier regroupant le nouvel hôpital du CHR de Metz-Thionville et la maternité. L'opération d'aménagement porte sur 58 hectares dont près de 18 sont réservés à l'implantation du pôle hospitalier.

Outre le projet médical, cette ZAC a pour objectifs l'accueil d'activités de santé et d'équipements d'accompagnement mais aussi d'un pôle activités tertiaires.

L'opération globale d'aménagement porte sur l'implantation :

- du pôle hospitalier regroupant le CHR et la maternité,
- d'un pôle d'activités et d'équipements d'accompagnement (domaine médical et paramédical),
- d'un pôle d'activités tertiaires et de services

**LA ZONE D'AMÉNAGEMENT**

- les études pré-opérationnelles ont été confiées au bureau d'études Est Ingénierie,
- un deuxième marché pour l'avant-projet (AVP) de l'ensemble des ouvrages publics a été confié en octobre 2007 à la société EGIS Aménagement associée à l'Atelier du Paysage,
- le montant des dépenses d'équipement et d'aménagement de la zone sont estimés à 25 M€ HT

Sur le plan des procédures administratives, les deux communautés, Metz Métropole et Val Saint-Pierre, ont délibéré pour créer un syndicat mixte chargé d'initier, de créer une ZAC et de la gérer : les deux délibérations ont été prises fin 2007.
Le Syndicat d'Aménagement du Site de Mercy sera créé par arrêté préfectoral en date du 16 janvier 2008. Il sera installé à l'issue du renouvellement des Conseils des deux Communautés respectives.
La zone a par ailleurs été déclarée d'utilité publique (DUP) par arrêté préfectoral en date du 22 juin 2007.
L'acquisition des terrains a été confiée à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL).

## LES OPÉRATIONS EN COURS D'AMÉNAGEMENT OU EN PROJET (FIN)

### AMÉNAGEMENT DU SITE DE LAUVALLIÈRES

L'enjeu essentiel de cette zone est l'accueil des hôpitaux privés de Metz (Belle-Isle, Sainte-Blandine, et Saint-André) regroupés dans une nouvelle entité : l'hôpital Robert Schuman.
La CA2M initiera en 2008 une procédure de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), seule procédure d'initiative publique qui lui permettra de réaliser une opération d'aménagement liée à un programme d'équipement public. Situé à la porte « Est » de l'agglomération, en face de l'Actipôle de Metz, sur les bans de Vantoux et Nouilly, ce nouveau site accueillera également des activités à vocation majoritairement économique.

**LE SITE**

Deux caractéristiques principales distinguent les terrains retenus pour cette opération :

**♦ La situation stratégique du site :**

- en entrée de ville, le long de la RN 3, et à droite de la zone industrielle la plus importante de l'agglomération : l'Actipôle de Metz-Borny,
- l'A314 reliant Metz à l'autoroute de Strasbourg, et la RN 431 (rocade sud) bordent la zone.

**♦ Le caractère naturel du site :**

- la présence du Fort de Lauvallières actuellement inoccupé et situé sur les communes de Coincy, Nouilly et Vantoux.

**DÉMARCHES PRÉ OPÉRATIONNELLES RÉALISÉES EN 2007**

Avant même la démarche des hôpitaux, la CA2M avait commandé auprès de l'AGURAM une étude de faisabilité sur l'ensemble du secteur, étude destinée à analyser les potentialités et les contraintes du site, et déterminer un périmètre d'intervention.
Cette étude a été réorientée en vue d'intégrer les éléments de programme des hôpitaux privés.
Par ailleurs, l'ensemble des démarches opérationnelles à l'aménagement du secteur a été pré programmé afin de pouvoir accueillir cet équipement majeur.

Les démarches réalisées en 2007 concernent notamment :

- Les documents de planification (POS, PLU) : lancement des procédures de révision simplifiée
- Le foncier
- Le diagnostic archéologique - réalisé partiellement en 2007
- Les études en matière d'accessibilité et de réseaux d'infrastructure.

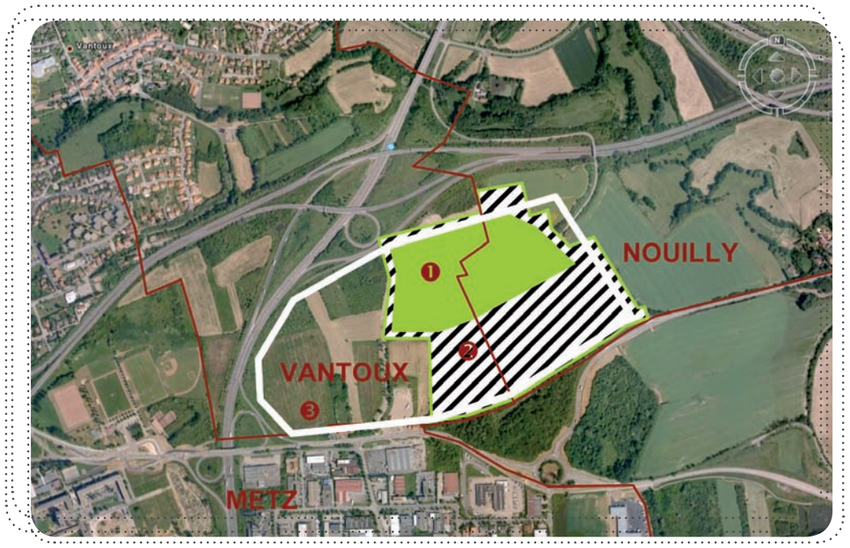


1 Terrain d'assiette de l'hôpital Robert Schuman
2 Terrain propriété de la commune de Nouilly
3 Périmètre d'étude pour la zone d'aménagement à vocation d'activités économiques

# AMÉLIORER LES TRANSPORTS POUR LE CONFORT DES USAGERS... & L'AVENIR DE LA PLANÈTE

2007

Un réseau de transport plus rapide et plus confortable pour inciter les usagers à délaisser leur véhicule personnel au profit des transports en commun, voilà un enjeu de plus en plus prégnant face à l'engorgement des agglomérations, l'augmentation des coûts énergétiques et la détérioration de la qualité de l'air. Le Pôle Transports en collaboration avec les TCRM et le Pôle Infrastructures et Réseaux œuvrent à l'amélioration des services aux usagers tout en pensant les transports de demain.

## D'IMPORTANTS MOYENS AU SERVICE DES USAGERS

17 millions de voyageurs transportés pour 7 millions de kilomètres parcourus en un an. Malgré une légère baisse de la fréquentation par rapport à 2006, les transports en commun séduisent toujours autant. Tour d'horizon des moyens employés.

### ✱ LE RÉSEAU AU 31 DÉCEMBRE 2007

- 15 lignes principales,
- 16 navettes,
- 4 minilignes (minibus A et B, Montigny-lès-Metz & Longeville-lès-Metz),
- 12 services spécifiques,
- 1 service PMR.

**Soit un total de 48 lignes.**

### ✱ LA FLOTTE DE VÉHICULES AU 31 DÉCEMBRE 2007

- 102 autobus standard
- 45 autobus articulés
- 18 minibus
- 6 midibus.

**Soit un total de 171 véhicules.**

**Sur cette flotte :**

- 114 véhicules sont équipés de pot catalytique et de filtre à particules
- 57 véhicules sont équipés d'un emplacement pour usager en fauteuil roulant et d'une palette rétractable (équipement UFR).

### ✱ LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

La subvention d'exploitation allouée à la SAEML TCRM a représenté 18,217 M€ en 2007 (en augmentation de 5,12 % par rapport à 2006).

Le budget d'investissement "transport" de la CA2M, pour 2007, s'est établi à :

- 6,68 M€ (acquisition de matériels roulants et aménagements divers),
- 0,52 M€ (Grand Projet de Ville de Borny),
- 0,03 M€ (Etude centrale d'information multimodale).

I CONCERTATION PRÉALABLE I

I BUS "ÉTÉ DU LIVRE" I



## S'ADAPTER POUR UN SERVICE TOUJOURS PLUS EFFICACE

En 2007, le pôle Transports a traité plus d'une centaine de requêtes formulées par des communes ou des usagers (analyse, consultation de l'exploitant, consultation d'une commune concernée, réponse circonstanciée). Concrètement, cela se traduit par des améliorations de services ou le lancement d'études.

### AMÉLIORATION DE SERVICES

#### ✱ LIGNE 116 (MARIEULLES/FÉY - MARLY)

Mise en place d'une navette en rabattement sur la ligne 16 (arrêt "Grange aux Ormes" – Marly), avec création de nouveaux allers-retours.

#### ✱ DESSERTE EXCEPTIONNELLE LES DIMANCHES DE L'AVENT

À l'occasion de l'ouverture des magasins du centre-ville les 3 dimanches de l'Avent, l'organisation de services sur la ligne 6 (La Maxe/République) ainsi que des navettes desservant 6 secteurs (Nord-Est, Ouest, Nord-Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud) de l'agglomération a été reconduite à raison de deux allers et retours dans l'après-midi.

### ÉTUDES RÉALISÉES

Courant 2007, les études suivantes ont été lancées concernant l'amélioration ou l'extension du réseau :

- Création d'une ligne 5bis, déplacement du terminus Maison Neuve (Moulins-lès-Metz), suppression de la miniligne de Longeville-lès-Metz et de la ligne 111),
- Traitement de l'enquête Origine/Destination,
- Etude des aménagements transports en commun dans le cadre du projet de réaménagement de la Place de la République,
- Desserte de la ZAC de l'Amphithéâtre,
- Etude arrêts Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR),
- Elaboration du cahier des charges relatif au schéma d'accessibilité,
- Etude relative à la desserte des Coteaux de la Seille,
- Etude relative à la mise en place d'un service minimum en cas de grèves ou de perturbations.

### ACQUISITION

De nouveaux véhicules surbaissés (plancher qui descend au niveau du trottoir) et bénéficiant des mêmes équipements anti-pollution, accès aux Usagers en Fauteuil Roulant et surveillance vidéo et dont les acquisitions prévues en 2007 ont été repoussées en 2008, seront affectés sur les lignes 16, 17 et 110. Elles feront l'objet d'une étude d'aménagement pour rendre les arrêts accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### EN BREF

#### ✜ TGV / LIGNES STRUCTURANTES DU RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

Afin d'assurer, à compter du 10 juin 2007, des correspondances entre le TGV, qui arrive en gare de Metz à 20h02, et les lignes structurantes 1/21/31, 2, 3, 4, 5/25, 8, 9/29, 11, 13, 16, 17 et U, des adaptations de services ont été mises en œuvre sur les périodes blanche, orange, verte et bleue.

#### ✜ NOUVEAUX VISUELS POUR LES BUS

La CA2M a choisi 21 nouveaux visuels pour habiller ces bus déjà vêtus de jaune, couleur de la pierre de Jaumont : Festival de l'humour à Montigny-lès-Metz, l'été du livre 2007, biennale "Ambroise Thomas" sont autant d'exemples de messages culturels, poétiques ou citoyens choisis pour égayer le quotidien.

#### ✜ CA2M & FIM

La CA2M a offert plus de 3 300 entrées à la Foire Internationale de Metz aux personnes qui empruntaient les lignes 8 et U des TCRM pour se rendre à la FIM les 28 septembre, 2, 3 et 4 octobre 2007.

# AMÉLIORER LES TRANSPORTS POUR LE CONFORT DES USAGERS... & L'AVENIR DE LA PLANÈTE

2007

## LE PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN : L'AVENIR DU TRANSPORT

Pour rappel, les principaux objectifs du PDU, sur la période 2000/2010, portent sur :

♦ La maîtrise de la circulation automobile

♦ Le développement des modes de déplacements alternatifs que sont les transports publics, la marche à pied et le vélo.

Après l'adoption du Plan de Déplacements Urbains révisé en avril 2006, le Pôle Infrastructures et Réseaux et le Pôle Transports ont poursuivi en 2007 avec les études techniques relatives au choix du tracé du TCSP (Transport en Commun en Sites Propres), véritable colonne vertébrale du projet de PDU porté par la CA2M.

## LES GRANDES ÉTAPES DE L'ANNÉE 2007

### ✱ CONCERTATION PRÉALABLE AVEC LE PUBLIC

Durant l'année 2007, une procédure de concertation préalable avec le public a été engagée sur le principe de la construction d'un réseau de Transports Collectifs en Sites Propres dans l'agglomération messine. Trois expositions publiques ont été organisées en mars – avril, suivies de réunions publiques à Metz, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz et Woippy. Cette phase de concertation a permis de recueillir de nombreux avis et opinions sur le principe d'un TCSP.

### ✱ CONVENTION AVEC LA VILLE DE METZ

Compte tenu des importants travaux que la Ville de Metz a décidé d'entreprendre dans la traversée du centre ville, de la rue de la Garde à la Place du Général de Gaulle, l'étude des avants projets du TCSP sur ce secteur a été menée en priorité par la CA2M. Un avant projet ayant été accepté par la Ville de Metz, la CA2M a décidé de lui en confier la réalisation par délibération du 21 mai 2007. Cette délégation de maîtrise d'ouvrage porte sur un montant estimé à 7 650 000 € TTC que la Ville de Metz s'engage à réaliser en 3 tranches jusqu'en 2010. La convention correspondant à cet engagement a été signée le 14 juin 2007.

Une première tranche de 250 000 € TTC concernant la rue Gambetta a été réalisée en 2007.

### ✱ CONVENTION AVEC LA VILLE DE WOIPPY

Dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine, la Ville de Woippy a sollicité la CA2M pour intégrer le TCSP dans l'aménagement de la rue du Docteur Charcot. Tous les accords techniques ayant été obtenus, cette opération pourra donner lieu à une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

## D'AUTRES INTERVENTIONS AU TITRE DE LA VOIRIE

**Le Pôle Infrastructures et réseaux a réalisé en 2007**

**♦ des études :**

- participation à l'élaboration du projet d'un parking pour le personnel des TCRM, avenue de Blida à Metz. Réalisation effective en 2008,
- participation à l'étude de faisabilité et à l'avant-projet sommaire de desserte du futur hôpital Robert Schuman sur les communes de Vantoux et Nouilly,

**♦ des opérations de voirie :**

- réalisation d'un carrefour giratoire à Metz-Grigy à l'intersection des RD 955 et RD 999,
- travaux de voirie et d'aménagement de sécurité au Technopôle pour un montant de 210 000 € TTC,
- accès provisoire au parking du Parc des Expositions de Metz Métropole,
- pose d'un collecteur principal d'eaux usées de la future ZAC de Mercy afin de desservir l'hôpital en cours de construction (183 000 € TTC).



# AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE : PENSER LES BESOINS DU FUTUR

2007

Prévoir les besoins de la population dans l'avenir en terme de déplacement, de logement, de développement économique etc. met en jeu une série de compétences de la CA2M. Du Schéma de Cohérence Territoriale au Programme Local d'Habitat, en passant par les fouilles archéologiques préalables à tout projet de construction d'envergure, la CA2M participe à chaque étape.

## EN ROUTE VERS LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE (SCoTAM)

Depuis mars 2007, le Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM est doté de tous les organes nécessaires à son fonctionnement. André NAZEYROLLAS, alors 1er Adjoint au Maire de Metz, en a été élu Président.

Les thèmes-clés du travail du SCOT sont l'environnement, les déplacements, le développement économique, les prévisions démographiques ...

En juin 2007, le Comité Syndical a officiellement lancé la procédure d'élaboration du SCoTAM : les objectifs poursuivis ont été définis, de même que les modalités de la concertation préalable qui permet d'associer les habitants, les associations locales et toute autre personne concernée par la mise en oeuvre du projet.

Le Syndicat Mixte du SCoTAM est également sollicité pour formuler des avis sur des dossiers d'urbanisme. À ce titre, le Comité Syndical a exprimé son avis sur 5 projets de Plan Local d'Urbanisme et sur 14 demandes communales pour l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux espaces.

## EN BREF

### ✜ PLU, LA CA2M DONNE SON AVIS POUR DES PROJETS À LESSY ET SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE

Dans le cadre de la procédure prévue à l'Article 121-4 du Code de l'Urbanisme, la CA2M est associée à l'élaboration et à la révision des Plans Locaux d'Urbanisme de ses communes adhérentes. En 2007, le Conseil de Communauté a ainsi émis son avis sur les projets des communes de Lessy et de Saint-Privat-la-Montagne. Ces projets veilleront à préserver le caractère typique de ces villages avec une valorisation des activités artisanales et/ou du patrimoine architectural.

| LESSY |

### ✜ POLLUTION SONORE : BIENTÔT UN ÉTAT DES LIEUX POUR LA MÉTROPOLE

La CA2M a travaillé à une application en droit français d'une directive européenne axée sur l'évaluation et la gestion des effets nuisibles de l'exposition au bruit, domaine dans lequel elle est compétente. Elle a donc décidé, dans un premier temps, de commander la cartographie sonore du territoire communautaire pour l'été 2008. Le coût de cette prestation s'élève à 65 000€ TTC.

## LE PÔLE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE À L'ŒUVRE

Le 5 avril 2007, le Ministère de la Culture et de la Communication délivrait à la CA2M un agrément, d'une durée de cinq ans, portant sur la réalisation de tous types de diagnostics sur son territoire ainsi que l'exécution de fouilles pour les périodes chronologiques allant de la Protohistoire à l'époque contemporaine. Le Pôle Archéologie Préventive était né.

Outre l'achat de matériel nécessaire à son bon fonctionnement, et le recrutement de 6 personnes, la CA2M a entamé la coordination de son activité d'archéologie préventive auprès de différents partenaires comme la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le SRA (Service Régional d'Archéologie). Il convenait également de constituer un réseau de personnes qualifiées dans diverses compétences (anthropologue, céramologue…) pour mener à bien ses missions. Un « barème cadre » fixant les prix des prestations du service applicables par la CA2M lors d'appels d'offres auxquels elle pourra répondre a également été mis en place.

### LES PREMIÈRES OPÉRATIONS MENÉES EN 2007

**✱ DIAGNOSTICS**

| LIEU | SUPERFICIE | DATE/DURÉE |
|---|---|---|
| Saint-Privat-la-Montagne | 88 606 m² | 3 au 17 juillet 07 |
| Place Saint-Simplice, Metz | 2 686 m² | 9 au 13 juillet 07 |
| ZAC de l'Amphithéâtre, Metz | 2 360 m² | 20 au 23 août 07 |

À chaque fois, la phase terrain a nécessité 4 à 6 personnes. Les études post-fouilles qui ont duré un mois, en ont mobilisé 2.

**✱ FOUILLES À LA ZAC DES COTEAUX À WOIPPY**

Sur une superficie de 35 000 m², la phase terrain s'est déroulée du 18 septembre 2007 au 18 décembre 2007 nécessitant la présence de 8 personnes.
Les études post fouilles ont débuté en janvier 2008 pour 4 mois pour 4 personnes.

## DROIT DES SOLS : AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN

Le nombre de dossiers traités par le Pôle Urbanisme – Gestion du Droit des Sols se stabilise depuis deux ans maintenant autour de 3 700 demandes environ.
En revanche, la réforme de l'urbanisme du 1er octobre 2007 a occasionné une augmentation significative des interventions sur le terrain, étant donné que les contrôles ne sont plus possibles au niveau de l'instruction. Leur complexité rend la tâche plus lourde encore. Il faut noter également l'implication de plus en plus importante des juristes dans le traitement des dossiers et des pré-contentieux.
Le nombre de personnes reçues et renseignées est toujours en nette augmentation par rapport aux années précédentes. En effet, les Maires renvoient de plus en plus souvent leurs administrés vers la CA2M pour répondre à leurs questions.

### CHIFFRESCLÉS

**3731 AUTORISATIONS D'OCCUPATION ET D'UTILISATION DU SOL**
**3677 RENSEIGNEMENTS D'URBANISME**
**429 DOSSIERS FISCALITÉ**
**7 DOSSIERS CONTENTIEUX**
**13 RECOURS GRACIEUX**
**22 CONSULTATIONS JURIDIQUES**
**3750 CONTRÔLES DE CHANTIER**
**100 CONSTATS D'INFRACTION**



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE : PENSER LES BESOINS DU FUTUR 2007



## EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT : FACILITER L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

### UN RÈGLEMENT PARTICULIER D'INTERVENTION EN ÉVOLUTION

La CA2M a modifié ses règles d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat pour faire face aux aspirations toujours plus fortes des ménages à devenir propriétaires de leur logement. Ces évolutions, en cohérence avec les objectifs nationaux, vont favoriser la mixité selon 4 modalités d'intervention :

♦ aide communautaire permettant la majoration d'un Prêt à Taux Zéro,
♦ accès au Pass Foncier,
♦ soutien des opérations réalisées dans le cadre d'un Prêt Social de Location Accession (PSLA),
♦ accompagnement des programmes de construction de « Maisons d'Aujourd'hui »

### INTERVENTION DE LA CA2M

**✱ GARANTIES D'EMPRUNTS**

La CA2M a accordé sa garantie aux emprunts contractés, notamment auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, par l'Opac de Metz, Est Habitat, Batigère etc. pour un total de 27 prêts qui vont financer la réhabilitation de 505 logements, la construction de 128 logements neufs et l'acquisition/amélioration de 43 logements.

**✱ PARTICIPATION FINANCIÈRE**

La participation financière de la CA2M en faveur du logement social a contribué à la construction de 160 logements à Metz, Marly, Mély et Woippy, à la démolition de 224 logements sur Metz Borny, à la réhabilitation de 443 logements dont 43 du parc immobilier privé conventionné et à 37 acquisitions / améliorations.
De plus, la CA2M a participé à 12 projets d'accession sociale à la propriété.
Par ailleurs, la cotisation de la CA2M au Fonds de Solidarité pour le Logement s'effectue sur la base d'une contribution de 0,25€ par habitant (0,23€ en 2006).

### CHIFFRESCLÉS

**17 M€ de garantie d'emprunt**
**4,5 M€ de subventions pour le logement social**
**55 758 euros de participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement**

## PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : UNE ÉTUDE POUR CONFORTER LA POLITIQUE DE LA CA2M

Après l'engagement en 2006 de la révision du PLH, la CA2M a commandé à un bureau spécialisé une étude en vue de conforter un projet de politique de l'habitat et ses actions correspondantes. Celui-ci n'a pas répondu aux exigences de la CA2M et la collaboration a cessé au profit de l'AGURAM qui poursuivra la démarche jusqu'en 2008 pour un coût de 57 000 €.
Le diagnostic du fonctionnement du marché local du logement et des conditions d'habitat (1ère partie du PLH) est désormais attendu pour le second trimestre 2008.

## POLITIQUE DE LA VILLE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : VERS UNE REFONTE DU RÉSEAU D'INSERTION DES JEUNES

L'insertion sociale des jeunes étant reconnue d'intérêt communautaire par la CA2M, celle-ci a décidé d'opter -suite à une étude menée en 2006- pour un scénario de refonte du réseau d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. La création d'une Mission Locale regroupant les 3 structures associatives œuvrant aujourd'hui sur les bassins de Metz et de Metz Campagne (Mission Locale de Metz, des Vallées de la Moselle et de l'Orne, Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation de Metz-Campagne) est envisagée.
Les modalités de création seront définies par une expertise approfondie conduite en 2008 pour un coût de 15 000 €.

# ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Préparer les conditions d'un futur dynamique n'empêche pas la CA2M d'intervenir dans le quotidien de ses habitants, avec des actions de terrain :

- L'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés,

La CA2M assure la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables ; participe au traitement et à la valorisation des déchets collectés. Elle accompagne ces missions par une communication active et ciblée destinée à sensibiliser les habitants aux gestes du tri et à la protection de l'environnement.

- L'entretien des réseaux d'évacuation des eaux pluviales,

Les 40 communes membres de la CA2M lui ont transféré l'intégralité de leur compétence Assainissement, comprenant la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte des eaux pluviales. La gestion de cette compétence est assurée directement par la CA2M pour les eaux pluviales, par sa régie Haganis pour les eaux usées.

- Le service de lutte contre l'incendie (intervention sous forme de subvention seulement),
- La fourrière animale

La CA2M assure la compétence « fourrière animale » avec ses propres personnels et matériels. Un conventionnement existe avec des cliniques vétérinaires. Ces dernières assistent les services de la fourrière pour les soins courants aux animaux et dans les cas d'interventions particulières.

## LE PÔLE ENVIRONNEMENT-DÉCHETS AUQUEL LA FOURRIÈRE EST RATTACHÉE EMPLOIE 162 AGENTS

**FOURRIÈRE ANIMALE**
Nombre d'animaux errants entrés à la fourrière : 159

**SUBVENTION AU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**
7,53 M€

#34

# ASSAINISSEMENT & GESTION DES DÉCHETS AU SERVICE D'UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

20
07

Le Pôle Environnement-Déchets gère la collecte et le traitement des déchets pour les 40 communes de la CA2M. Il collabore avec la SEM Somergie et avec Haganis, régie de la CA2M. Haganis est l'établissement public chargé de la gestion et de l'exploitation des services de valorisation des déchets ménagers (hors collectes) et de l'assainissement des eaux usées de la CA2M. En 2007, ces deux missions ont mobilisé 267 collaborateurs.

## DES COÛTS DE TRAITEMENT EN LÉGÈRE AUGMENTATION

**La CA2M assure en régie sur 40 communes les prestations suivantes :**

♦ collecte des ordures ménagères,
♦ collecte sélective (sauf sur la Ville de Metz où cette prestation est déléguée à la société Somergie),
♦ collecte des objets encombrants,
♦ distribution des sacs poubelles auprès des habitants (sauf sur la Ville de Metz où cette prestation est déléguée à la société Somergie)

**Des services complémentaires sont maintenant bien utilisés par l'habitant ou par les mairies :**

♦ mise à disposition de composteurs pour les particuliers,
♦ mise à disposition de bennes à déchets verts pour les services municipaux des communes,
♦ mise à disposition de contenants de collecte à l'occasion des manifestations organisées par les communes,
♦ utilisation des 7 déchèteries installées sur le territoire (Vernéville, Metz Borny, Metz Nord, Metz Magny, Ars-sur-Moselle, Augny-Marly, Montigny-lès-Metz).

La dépense globale des frais de fonctionnement du service (collecte et traitement) laisse apparaître une augmentation de 8,45 % entre 2006 et 2007.

Cette charge est couverte par la perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (maintien des taux en 2007 au même niveau que celui de 2006) et par les recettes et subventions diverses (Eco Emballages et ventes matières).

### EN BREF

✜ En 2007, les communes de Fey et Marieulles-Vezon ont intégré la CA2M. La société SITA a assuré la prestation de collecte et de traitement des déchets ménagers dans ces communes jusqu'au terme de son engagement. La CA2M a repris la prestation en régie avec ses propres personnels et matériels à compter du 1er juin 2007.

| BALLES |



## NOUVEAUX MODES DE COLLECTE À L'HONNEUR

### MISER SUR L'APPORT VOLONTAIRE DANS LES IMMEUBLES

La CA2M en collaboration avec la société Somergie a étudié un nouveau mode de collecte des déchets ménagers sur le Grand Projet de Ville de Metz Borny. Ce nouveau mode de collecte répond aux risques liés au stockage des poubelles dans les locaux des immeubles, aux problèmes d'insalubrité récurrents et à l'intégration des mobiliers dans le programme de rénovation.

La CA2M a décidé, en accord avec ses partenaires, de mettre en place une collecte en apport volontaire tant pour les ordures ménagères que pour la collecte sélective.

Des conteneurs enterrés de 5 m³ pour les ordures ménagères et de 5 et 3 m³ pour les emballages recyclables ont ainsi été mis en place Cours du Maine et d'Anjou. Les mobiliers s'intègrent parfaitement dans l'environnement urbain réhabilité.

À l'occasion de la mise en œuvre de ces nouvelles installations, une opération de communication d'envergure a été initiée conjointement par la CA2M et Somergie. Durant deux semaines, des Ambassadeurs de Tri ont effectué du porte à porte pour présenter à l'ensemble des habitants des immeubles ce nouveau mode de collecte et les sensibiliser aux gestes du tri sélectif. Une manifestation au pied des immeubles a également été organisée, cette fois, à destination des enfants. La prochaine tranche de réalisation démarrera en fonction de l'avancement des travaux et infrastructures au pied des immeubles de Normandie.

### LE QUARTIER DE L'AMPHITHÉÂTRE, LIEU D'EXPÉRIMENTATION

Ce quartier situé à l'arrière de la gare de Metz est appelé à devenir un second cœur de ville. Actuellement, il fait l'objet d'un projet d'aménagement qui comportera, en plus des zones commerciales et espaces bureaux quelque 1 600 logements. Autant de nouvelles activités, c'est aussi autant de déchets à collecter. La CA2M étudie donc l'opportunité de mettre en place un système de collecte par aspiration ou collecte pneumatique, utilisant un réseau souterrain qui favorise la sécurité et l'hgiène tout en réduisant les coûts de transports des déchets.

| DISTRIBUTION DE SACS |

| TAPIS DE TRI |

### EN BREF

✜ La société Eco Emballages a mené fin 2006 une enquête dans 7 agglomérations, dont Metz Métropole, pour évaluer le rapport de la population à la collecte des déchets et son niveau de satisfaction. Les habitants de la CA2M se révèlent ainsi plus impliqués et disciplinés dans leur geste de tri qu'aileurs en France. Les services de collecte sont quant à eux jugés satisfaisants mais la CA2M se distingue au niveau national par le plébiscite de ses services de déchèteries.

# ASSAINISSEMENT & GESTION DES DÉCHETS AU SERVICE D'UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

2007

## SENSIBILISER EN DIVERTISSANT

### JOURNÉE RÉCRÉATIVE MAIS SÉRIEUSE

Après un concours de tableaux en 2005 et de création de mode à partir des matériaux recyclables en 2006, la CA2M a organisé en 2007 une journée récréative et informative sur le tri à destination des enfants, toujours en partenariat avec Haganis et Somergie.

Une représentation théâtrale sur le thème du tri et du devenir des matériaux a été jouée en matinée et en après-midi devant un public d'enfants de niveau élémentaire. Cette pièce de théâtre récompensait le travail engagé toute l'année avec les enseignants dans le cadre de « l'école et le recyclage ».

19 classes et 400 enfants ont participé à cette journée récréative qui s'est terminée par une remise de diplômes et un goûter.

### DES OUTILS TOUJOURS APPRÉCIÉS

La CA2M édite chaque année un calendrier du tri, fortement plébiscité par les habitants. Un guide des numéros utiles étoffe la nouvelle édition qui précise toujours le devenir des matériaux collectés, des conseils de tri ainsi que les dates à retenir...Informations dispensées toujours avec le sourire en compagnie de Poubly, la mascotte de la CA2M. Ce calendrier est distribué dans chaque foyer de l'agglomération, sauf sur le territoire de la Ville de Metz où la communication est assurée par la Société Somergie.

Enfin, les Ambassadeurs de Tri restent à l'écoute des habitants pour répondre à toutes leurs questions relatives au tri et les rencontrer sur le terrain.

### CHIFFRES CLÉS

**70 500 TONNES**
**D'ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES**
**6 250 TONNES**
**DE VERRE EN APPORT VOLONTAIRE**
**1 380 TONNES**
**D'ENCOMBRANTS**

## HAGANIS, OPÉRATEUR DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DE L'ASSAINISSEMENT

### UNE PRODUCTION DE DÉCHETS STABLE

Au Centre de Valorisation des Déchets (avenue de Blida, à Metz) 11 640 tonnes de collectes sélectives ont été triées, dont 9 684 t provenant de la CA2M. 8 300 t de matériaux (papier, journaux, carton, briques alimentaires, acier, aluminium, polyéthylène, etc.) ont été livrés aux filières de recyclage.
D'autre part, 103 470 tonnes d'ordures ménagères ont été réceptionnées, dont 71 600 t de la CA2M, 23 240 t de déchets banals d'entreprises ou d'autres collectivités, 4 700 t d'encombrants provenant des déchèteries et 3 930 t de refus de tri. L'incinération de 102 390 t a donné lieu à la production de 17 000 t de mâchefers valorisés en technique routière. 2 100 t d'acier et d'aluminium incinérés ont été recyclés. Surtout, la valorisation énergétique a permis de produire 306 000 t de vapeur livrées à 325°C à l'Usine d'Électricité de Metz pour le chauffage urbain et la production d'électricité. L'énergie ainsi vendue correspond à 215 000 MWh, soit 18 500 Tonnes Équivalent-Pétrole (TEP), soit la quantité de chaleur produite par la combustion parfaite de 22 millions de litres de fioul domestique.



## HAGANIS, OPÉRATEUR DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DE L'ASSAINISSEMENT (SUITE)

### UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

Depuis la mise en service de l'incinérateur, les mesures n'indiquent aucune évolution marquée des teneurs en cobalt, protoxyde d'azote, dioxyde de souffre ou métaux polluants. En outre les concentrations relevées respectent les valeurs de référence disponibles. Les résultats des analyses de contrôle effectuées dans l'air, les sols, les eaux, les végétaux et le lait de vache, pour évaluer les effets des rejets d'incinérateur sont toujours stables depuis 2001.
En conséquence, il apparaît que l'Unité de Valorisation Energétique n'a pas d'impact sur l'environnement.

### À L'ÉTUDE OU EN PROJET

Pour l'exercice 2008, les travaux sont programmés à hauteur de 6 M€. Les projets portent notamment sur l'optimisation de l'assainissement des communes de Marieulles-Vezon, Saint-Privat-La-Montagne, Laquenexy et Lessy ; le redimensionnement de collecteurs unitaires à Montigny-lès-Metz, Metz Sablon, Magny et Borny ; la protection de la Seille contre les déversements par temps de pluie, avec la mise en œuvre d'un bassin de retenue sous la place Mazelle.
De son côté, Haganis met en place un dispositif d'échantillonnage continu permettant la mesure de l'ensemble de la dioxine émise, en plus des analyses ponctuelles réglementaires. En matière d'assainissement, les projets portent particulièrement sur l'optimisation des valorisations biologiques des boues.

### DES TRAITEMENTS TOUJOURS PLUS PERFORMANTS

Pour l'assainissement, Haganis assure la construction, l'exploitation et l'entretien des ouvrages nécessaires à la collecte, au transport et à l'épuration des eaux usées avant rejet dans le milieu naturel. Le service est financé essentiellement par la redevance d'assainissement maintenue à 1,23 €/m³ depuis 2006.
En 2007, 26,5 millions m³ d'eaux usées ont été dépollués par la station d'épuration principale implantée à proximité du port de Metz. L'efficacité remarquablement élevée des traitements a donné lieu à la production de 33 000 t de boues (11 000 t de matière sèche). La haute qualité des boues a permis la valorisation de 27 830 t en épandage agricole et en compostage. 6 390 t ont été traitées en valorisation thermique.

### CHIFFRES CLÉS

**26,5 MILLIONS M³**
**D'EAUX USÉES DÉPOLLUÉES**
**22 MILLIONS DE LITRES**
**DE FUEL DOMESTIQUE ÉCONOMISÉS**
**10 000 TONNES**
**D'EMBALLAGES RECYCLÉS**

I CONTENEURS ENTERRÉS À BORNY I

## LES TRAVAUX MENÉS PAR LES SERVICES DE LA CA2M

Quelques opérations de diagnostic et travaux sur le réseau d'assainissement :

- ♦ diagnostics et travaux destinés à enrayer un phénomène de débordement du réseau d'eaux pluviales à Pouilly et de difficulté d'évacuation à Moulins-lès-Metz (190 000 € TTC pour cette dernière),
- ♦ réfection et création de canalisation pour le recueil des eaux usées à Chieulles ( 100 000€ TTC),
- ♦ restructuration du réseau d'assainissement de Laquenexy co-financé par la CA2M (320 000€ TTC) et Haganis (280 000€ TTC)

# ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Faire de Metz Métropole une agglomération de dimension européenne, ambitieuse et reconnue, passe aussi pour la CA2M par la gestion opérationnelle de quatre équipements culturels : le Conservatoire à Rayonnement Régional, l'École Supérieure d'Art, les Musées et l'Opéra-théâtre. La CA2M est également maître d'ouvrage du Centre Pompidou-Metz, actuellement en construction et futur fer de lance de l'image de la métropole.

Ces équipements ont été reconnus d'intérêt communautaire en raison notamment de leur caractère unique sur le territoire et de leur capacité à bénéficier d'un rayonnement communautaire en terme de fréquentation. Pour les structures d'enseignement, l'intérêt communautaire réside également dans leurs capacités à délivrer des diplômes d'enseignement supérieur reconnus par l'État.

## QUELQUES CHIFFRES

**MUSÉES DE LA COUR D'OR**
53 PERSONNES ✜ BUDGET : 815 000 €

**OPÉRA-THÉÂTRE DE METZ**
96 PERSONNES ✜ BUDGET : 3 M€

**CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL "GABRIEL PIERNÉ"**
124 PERSONNES ✜ BUDGET : 553 000 €

**ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE METZ**
43 PERSONNES ✜ BUDGET : 332 000 €

*(CES CHIFFRES COMPRENNENT LES COÛTS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT MAIS S'ENTENDENT HORS CHARGES DU PERSONNEL.)*

**CENTRE POMPIDOU-METZ**
PREMIÈRE DÉCENTRALISATION D'UN ÉQUIPEMENT PUBLIC CULTUREL NATIONAL, LE CENTRE POMPIDOU
COÛT : 60 M€

# #40

# CENTRE POMPIDOU-METZ, LE CHANTIER COMMENCE

20
07

Après la pose officielle de la première pierre en novembre 2006, le Centre Pompidou-Metz est entré en phase opérationnelle en 2007.

En janvier, l'entreprise générale Demathieu & Bard a installé une cité de chantier, avec des bureaux, des salles de réunions et des vestiaires. Elle a également entamé les études d'exécution et de synthèse, particulièrement complexes pour un bâtiment de ce type.

Les premiers terrassements ont débuté en avril, suivis en mai par les fondations profondes : 405 pieux en béton, d'une profondeur de 12 mètres.

Après installation de trois grues, dont une de 78 mètres de hauteur (soit 1 mètre de plus que la future flèche à 77 mètres, en référence à l'année d'ouverture du Centre-Pompidou à Paris), l'entreprise a engagé les autres travaux de fondations (têtes de pieux, longrines), puis le gros-œuvre du rez-de-chaussée (réseaux, dallages, murs, poteaux, escaliers).

| ANNIVERSAIRE DE LA MAISON DU PROJET |

| CHANTIER EN MARS |

Fin 2007, les espaces du rez-de-chaussée sont bien formalisés, une grande partie des études d'exécution est finalisée, et l'entreprise s'apprête à construire la première galerie d'exposition à 7 mètres de hauteur, sous le contrôle des architectes Shigeru Ban et Jean de Gastines. La fin des travaux est prévue pour l'été 2009.

Aux alentours du bâtiment, plusieurs autres chantiers du Quartier de l'Amphithéâtre ont également été lancés : fouilles archéologiques, parking souterrain de 700 places, mur anti-bruit le long de la voie ferrée, pont-rail, centrale de climatisation.

Plusieurs actions de communication se sont poursuivies durant l'année 2007 pour promouvoir le projet auprès de différents publics : médias nationaux et internationaux, leaders économiques, enseignants, enfants, public régional…

La Maison du Projet a accueilli près de 40 000 visiteurs depuis son ouverture en juin 2006. À son premier anniversaire, à l'occasion de l'arrivée du TGV Est européen, la scénographie a été renouvelée : nouvelle maquette de présentation, maquette ayant servi aux essais en soufflerie réalisés par le CSTB de Nantes, échantillons de matériaux et prototype de la charpente de 8x8m. Des tables d'orientation, installées sur le belvédère, sont venues conclure un cheminement mis en place à la sortie sud de la gare de Metz, présentant le Quartier de l'Amphithéâtre. Un concours grand public a également été organisé dans les pages du Républicain Lorrain. Le chantier est visible nuit et jour à partir d'une webcam, accessible sur le site www.centrepompidou-metz.fr, et le 3e numéro du Magazine du Centre Pompidou-Metz est sorti à l'été 2007.

L'exposition « Musées du XXIe siècle, idées, projets, réalisations » produite par Art Centre Basel et présentant le projet du Centre Pompidou-Metz poursuit sa tournée dans le monde. Elle a été accueillie à Linz (Autriche), Lyon (France) et Lisbonne (Portugal). Par ailleurs, en partenariat avec la CA2M, la Maison de l'Architecture de Lorraine a organisé une exposition sur le travail de Didier Ghislain, architecte-perspectiviste, qui avait collaboré avec les architectes du Centre Pompidou-Metz lors de la phase concours. Les dessins du Centre messin étaient exposés aux côtés de deux autres projets, le Musée du Quai Branly et la Fondation Louis Vuitton, de Jean Nouvel. Après Metz (du 15 novembre au 11 décembre), cette exposition a voyagé dans plusieurs villes de Lorraine et de France.

Des relations avec les médias régionaux, nationaux et internationaux ont été entretenues tout au long de l'année, avec notamment une action à destination de blogs culturels et d'éditeurs de guides touristiques. Des visites du Centre Pompidou à Paris ont été organisées pour des groupes messins (membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle, délégation régionale de la SNCF, enseignants de l'agglomération et du département).

L'année s'est achevée sur la préparation d'une visite virtuelle en 3D du bâtiment et le lancement d'un concours « Centre Pompidou-Metz : portrait d'un lieu » à destination des élèves de CM1, CM2 et lycées de la CA2M et des collégiens de Moselle, en partenariat avec le service Programmation Jeune Public du Centre Pompidou.

Fin 2007, le Centre Pompidou et la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole s'apprêtent à constituer une association de préfiguration du Centre Pompidou-Metz.

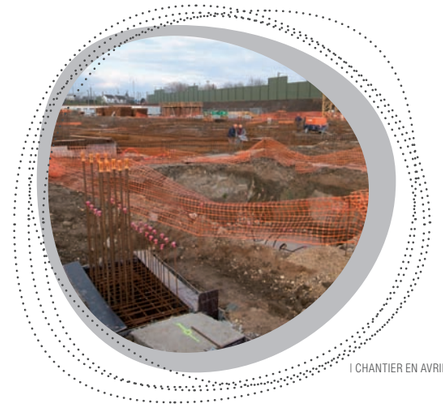

| CHANTIER EN AVRIL |

| CHANTIER EN MAI |

| CHANTIER EN SEPTEMBRE |

| CHANTIER EN OCTOBRE |

# L'ÉSAM TOURNÉE VERS L'EUROPE ET LE FUTUR

2007

L'École Supérieure d'Art de Metz délivre le Diplôme National d'Arts Plastiques (cursus de 3 ans, 100% de réussite en 2007), et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (cursus de 5 ans, 100 % de réussite dans les deux options communication et art) reconnus tous deux par l'État.

Orientée vers le multimédia, l'ÉSAM s'inscrit dans un schéma d'offre diversifiée pour que les futurs étudiants en art trouvent le profil qui leur convient. Les ateliers peinture, gravure, dessin, volume, photo, édition, vidéo... font bien évidemment partie du cursus.

## L'EUROPE AU TOURNANT

En 2007, l'ÉSAM a été à l'origine de la création d'un groupe de travail, relatif à l'élaboration d'un futur Master européen. Par ailleurs, des projets de type workshops sont organisés de façon à collaborer avec des partenaires étrangers, parmi lesquels des structures de formation artistique supérieures, des professionnels du numérique, ainsi que des professionnels des arts de la scène et plusieurs artistes. L'ÉSAM a par ailleurs créé un vaste réseau d'échanges destiné à faciliter la scolarité des étudiants en Europe, leur permettant de s'expatrier temporairement du Danemark à la Roumanie.
"Architectures de guerre, espace de mémoire", est une exposition développée dans le cadre de "Luxembourg 2007 Capitale Européenne de la Culture" avec des écoles d'art française, belges et allemandes. Préfigurant l'exposition prévue à Trèves à l'automne 2007, les projets présentés par les étudiants des Écoles Supérieures d'Art de Metz et d'Épinal sont le résultat des investigations de lieux aussi différents que les villages disparus dans l'épicentre des combats de Verdun ou la visite du mémorial du camp de Hinzert dans la banlieue de Trèves.

| JEUDI'S DU CENTRE POMPIDOU, 11 JANVIER 2007 |



## LE CENTRE POMPIDOU-METZ CATALYSEUR D'IDÉES ET DE PROJETS

Le projet pédagogique de l'ÉSAM s'inscrit dans la perspective de l'implantation du Centre Pompidou-Metz. Il permettra à l'équipe pédagogique, ainsi qu'aux étudiants de bénéficier de ressources exceptionnelles, qu'elles soient documentaires ou événementielles. Une participation active à des projets artistiques innovants est envisagée.

L'école a d'ores et déjà créé un lien avec le Centre Pompidou à Paris en participant aux *Jeudi's* le 11 janvier 2007.

Elle était l'unique représentante française de la saison pour ces soirées qui consistent à inviter une école d'art à accomplir une performance, réalisée devant un public. Le projet consistait pour l'ÉSAM à concevoir et mettre en œuvre une série de performances en lien avec les œuvres exposées au Centre Pompidou. Cela permet aux étudiants de se confronter à une proposition exigeante et particulièrement formatrice sur le plan professionnel.

| A TALONS! JEUDI'S DU CENTRE POMPIDOU, 11 JANVIER 2007 |

### LES JURÉS EN PARLENT

**Extrait du rapport de DNAP COMMUNICATION (20 juin 2007)**

« Nous avons trouvé une grande solidarité du groupe des étudiants, des enseignants et du personnel d'encadrement. (…) Une grande **f**uidité des passages et un accrochage de qualité au service de productions pluralistes donnent à cette option une qualité indéniable. »

**Extrait du rapport de DNSEP ART (30 mai 2007)**

« L'École Supérieure d'Art de Metz offre des espaces d'exposition et des travaux exceptionnels. (…) Le jury a apprécié l'accompagnement administratif et pédagogique fourni par l'école qui s'est traduit notamment par l'envoi préalable de l'ensemble des mémoires à chacun des membres. »

# UNE NOUVELLE EXPOSITION TEMPORAIRE AUX MUSÉES EN 2007

20 07

Les Musées de La Cour d'Or assurent des missions scientifiques (conserver, restaurer, enrichir, étudier et publier) et d'animation (exposer, animer). Un important programme de travaux ayant été achevé en 2006, les Musées ont pu notamment renouer en 2007 avec le principe d'exposition temporaire. Quelques belles acquisitions sont venues rejoindre les collections et un nouvel ouvrage a vu le jour.

## RESTAURER

En 2007 les Musées ont consacré pas moins de 68 000 € à la restauration de diverses pièces telles que photographies, tableaux, pièces archéologiques etc. pour prolonger leur vie et préserver, pour le futur, les connaissances qu'ils apportent.

## PUBLIER

Les Musées ont publié un ouvrage intitulé *Dossiers d'Oeuvres* présentant une centaine d'œuvres emblématiques de leurs collections. Cet ouvrage de référence manquait aux publications des musées. *Dossiers d'Oeuvres* constitue le premier volet d'un ensemble de catalogues scientifiques que les Musées prévoient d'éditer dans les prochaines années.
Sa réalisation a bénéficié des mécénats de la Société des Amis des Musées de Metz, le Crédit Mutuel Metz-Serpenoise, l'Usine d'Électricité de Metz, ainsi que d'une subvention de l'Etat.

## EXPOSER

Du 18 avril au 18 juin 2007 a eu lieu l'exposition « Sous l'égide de l'Empereur, Metz au temps de Napoléon ». Cette exposition offre un panorama de la ville de Metz à l'époque du Premier Empire (1804 -1814). Le visiteur pouvait découvrir entre autres tableaux, sculptures, estampes... issus principalement des collections des Musées de Metz, mais également des Musées nationaux, du trésor de la Cathédrale de Metz ainsi que de collections privées.

## ENRICHIR

Deux nouvelles acquisitions ont rejoint les collections en 2007 :
♦Une huile sur toile de François de Nomé intitulée « Vue de Metz avec Déploration », datant des environs de 1620, permet de découvrir un aspect plus rare du travail du peintre : le rôle prépondérant du paysage dans la mise en scène.
♦L'acquisition de la statue de l'Ange de l'Annonciation en pierre de Jaumont constitue pour sa part un enrichissement de la collection de sculptures médiévales que possèdent déjà les Musées. Cette œuvre est peut-être issue d'un atelier messin ou lorrain, du milieu du XV$^{e}$ siècle.

L'acquisition de ces deux œuvres a été possible grâce à la participation financière du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées, du Ministère de la Culture ainsi que de la Société des Amis des Musées de Metz.

## ANIMER

Outre les ateliers pédagogiques destinés aux enfants, les musées participent également ou apportent leurs collaborations à diverses manifestations locales et internationales : l'Eté du Livre, les Journées du Patrimoine, la Nuit des Musées.
Ils organisent en outre les "Visites Passion" : un dimanche par mois, une visite commentée sur une œuvre ou une exposition temporaire est proposée au public sous la conduite d'un spécialiste.

## CHIFFRES CLÉS

**29 470 VISITEURS**
**11 000 EUROS DE SUBVENTIONS/MÉCÉNAT POUR RÉALISER DOSSIER D'OEUVRES**
**320 000 EUROS : COÛT DU TABLEAU DE FRANÇOISE DE NOMÉ**
**35 000 EUROS : COÛT DE LA STATUE DE L'ANGE DE L'ANNONCIATION**



# OPÉRA-THÉÂTRE DE METZ 2007, ANNÉE DES PREMIÈRES!

20 07

L'opéra, le ballet et le théâtre remportent un succès toujours plus grand à chaque saison -300 à 1200 spectateurs par catégorie sur l'ensemble de la saison-. Le passage de Jean-Claude Brialy et Jean Amadou y a sans doute contribué.

## 1ÈRE ÉDITION DE LA BIENNALE AMBROISE THOMAS

Ambroise Thomas est un compositeur né à Metz où il a fait par ailleurs la majeure partie de sa carrière. S'il n'a pas l'envergure d'un Verdi, il n'en est pas moins une personnalité importante du XIX$^{e}$ siècle musical et une figure incontournable de l'art lyrique de l'époque. Méconnu du public français car rarement joué chez nous, il jouit cependant d'une belle réputation dans les pays anglo-saxons et en Asie. Faire connaître Ambroise Thomas, révéler ses œuvres oubliées, enrichir ainsi le Patrimoine culturel et assurer la plus vaste audience à cette redécouverte : voici les buts que se donne cette Biennale, organisée par l'Opéra-Théâtre de Metz et ses partenaires. Au programme de la 1ère édition qui s'est déroulée du 24 novembre au 12 décembre : expositions, récital, interprétation d'une messe, et opéra. *Le Caïd*, opéra qui se caractérise par un esprit plutôt festif et léger, a remporté un franc succès.

## CRÉATION MONDIALE À METZ

Charles Chaynes, compositeur toulousain et lauréat de nombreux prix, a choisi Metz Métropole pour présenter au public sa nouvelle création en avant-première mondiale. En collaboration avec Eduardo Manet, il a créé un opéra intitulé Mi Amor. Sur fond de musique latine et dans l'atmosphère de l'Argentine et du Chili révolutionnaires des années 30, ils racontent le désir de liberté qui brûle 4 jeunes gens dont les destins s'entrecroisent. Son dernier opéra datait de 2000.

I LE CAÏD I

## L'OPÉRA-THÉÂTRE LÈVE LE VOILE UNE FOIS DE PLUS

Le samedi 17 février était organisée la 1ère édition de « Tous à l'Opéra », manifestation nationale destinée à conquérir un plus large public en lui faisant découvrir l'univers du spectacle vivant. Pari réussi à Metz qui a tenté l'aventure et où pas moins de 1 700 personnes sont venus à la rencontre des lieux, des différents métiers de l'opéra et même assister à une répétition du corps de ballet. Un succès qui encourage à renouveler l'opération.
De même, l'Opéra-Théâtre participe aux Journées Européennes du Patrimoine au cours desquelles, là encore, il ouvre ses portes gratuitement au public pour lui proposer une visite des coulisses et des expositions de maquettes décors et/ou costumes.

## EN BREF

**Une année de spectacle à l'Opéra-Théâtre c'est :**

- ♦ cinq opéras
- ♦ quatre opérettes
- ♦ deux ballets
- ♦ six pièces de théâtre
- ♦ deux spectacles enfants
- ♦ cinq récitals

L'Opéra-Théâtre de Metz Métropole a servi de cadre à l'organisation de la 21e édition du Téléthon les 7 et 8 décembre. Grâce à 30 heures de direct sur France 2 et France 3, le charme du plus vieil opéra de France encore en activité a pu conquérir un public national.

# LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL CHANGE DE COULEURS

20
07

Chanter, danser, jouer d'un instrument ou du théâtre, sont toutes les possibilités qu'offre le Conservatoire de Metz. Il accueille 1 400 élèves dont l'âge va de 5 à 30 ans. Les disciplines sont regroupées en départements pédagogiques qui réunissent les instruments de même famille ou ayant des points communs. L'objectif à atteindre est double : former un public amateur "éclairé" et favoriser le professionnalisme pour ceux se découvrant une réelle vocation.

## LE CONSERVATOIRE CHANGE DE COULEURS !

Jusqu'à présent le Conservatoire véhiculait une image surtout faite de rigueur et de discipline, qui ne reflétait pas le dynamisme et la gaieté apportés notamment par les plus petits. Une communication plus attractive sur les activités du Conservatoire a donc été mise en place pour séduire un plus large public d'enfants, et permettant également de créer une image de référence pour les auditeurs / spectateurs et que l'on retrouvera au fil des saisons. Les outils existants ont subi une refonte graphique alors que de nouveaux ont vu le jour. Comme il n'y pas un jour qui passe sans un rendez-vous musical ouvert au public au Conservatoire, un support de communication dédié semblait tout indiqué par exemple. D'où la naissance d'un agenda à parution bimestrielle. Gai et coloré, il est diffusé à 1 500 exemplaires en différents points de passage dans la métropole et écoles de musique du département notamment.

## LES PROFESSEURS FONT LE SPECTACLE

Le deuxième semestre 2007 a été marqué par de nombreuses nouveautés dans la programmation. A démarré notamment une série de concerts où pour une fois les professeurs tenaient la vedette, retrouvant ainsi leur place et premier métier : celui de musicien. Musiques du monde, musiques Renaissance… à l'Arsenal ou dans la cathédrale de Metz, ce rendez-vous a vite trouvé son public grâce à sa variété.

### EN BREF

**L'activité du C2R sur une saison c'est entre autres :**

♦ 6 grands concerts à l'Arsenal + 1 spectacle de danse ou théâtre à l'Opéra-Théâtre

♦ des masterclasses, auditions et récitals toutes les semaines,

♦ une quarantaine d'interventions dans l'année hors du Conservatoire,

♦ un cycle de conférences annuel,

♦ des animations scolaires en partenariat avec une vingtaine d'écoles de la métropole,

♦ des collaborations avec de nombreuses écoles de musique du département… mais aussi des pays voisins !



Crédits Photos : CA2M/Christian Legay, CA2M/RL Communication, CA2M/Studio Hussenot-Dessenonges, CA2M/Fabien Darley, CA2M/Jean Munin, CA2M/Aguram/IS-Webdesign, CA2M/Shigeru Ban Architcts Europe et Jean de Gastines/Artefactory, CA2M/Martial Damblant, Somergie, Haganis, CA2M/Vitanime, CA2M/Evulgo, TCRM, SAREMM, TCRM, Metz Expo Evènements, Metz Technopole, Cie Les Tout'jtés, Agence Nicolas Michelin et Associés, Guillaume Lemuhot, , KL Architectes, Groupement Pertuy, Atelier d'architecture Chaix et Morel & Associés – Trevelo & Viger-Kohler Architectes Urbanistes – Neveux & Royer Paysagistes – Saunier & Associés programmation urbaine et BET.
Mise en page : TE'RIFIK
Impression : Imprimerie Atelier Lorrain (600 exemplaires)
CA2M, Pôle Communication - Harmony Park - 11 boulevard Solidarité - BP 55 025 - 57 071 Metz cedex 3
Tél. 03 87 20 10 00 - polecom@ca2m.com - Octobre 2008

# 2007
## NOTES

# METZ MÉTROPOLE

## TERRITOIRE D'OPPORTUNITÉS

CENTRE POMPIDOU-METZ

### DES PROJETS POUR GRANDIR, DES ESPACES À INVESTIR

- 96 000 m² d'activités, 34 000 m² d'équipements, 1 600 logements :
  le **Quartier de l'Amphithéâtre** offre une mixité des fonctions urbaines
  au centre-ville de Metz, en liaison directe avec la gare **TGV**.
  Pièce maîtresse et moteur de ce quartier, le **Centre Pompidou-Metz**.
- 110 ha pour l'extension du **Technopôle**
- 58 ha pour la création du **site de Mercy**, qui accueillera le nouveau **Centre Hospitalier Régional** (87 000 m²), la maternité et une zone d'activités d'accompagnement.

**Un potentiel foncier dans une métropole où urbanité et nature dialoguent en harmonie.**

CA2M COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION Metz Métropole

**METZ>>PARIS, 82 MINUTES**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE METZ MÉTROPOLE - CA2M**

*Conjuguons nos futurs*

www.ca2m.com . investisseurs.ca2m.com

© CA2M / Shigeru Ban Architects Europe & Jean de Gastines / Artefactory

RL COMMUNICATION R.C. 372 800 961